RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022



Lire et Écrire en Wallonie

Table des Matières

| Edito | 1 |
|--|----|
| Le projet | 4 |
| Notre objectif fondamental et notre action | 5 |
| Notre rôle | 6 |
| Les Régionales wallonnes | 7 |
| Les trois missions de LEEW | 8 |
| La mission politique | 9 |
| La mission de soutien aux Régionales | 20 |
| La mission de coordination | 24 |
| Les formations et les apprenants en Wallonie | 39 |
| Les formations | 40 |
| Le profil socioéconomique des apprenants | 43 |
| Les ressources | 49 |
| Les instances | 50 |

| L'équipe | 51 |
|--|----|
| Les ressources financières | 52 |
| La communication | 53 |
| Les perspectives 2023 | 54 |
| L'agrément CISP | 55 |
| La problématique de recrutement des apprenants | 55 |
| La nouvelle programmation FSE | 56 |
| La formation des travailleurs | 56 |
| La réforme APE | 57 |
| Les accords du non-marchands RW 23-25 | 58 |
| Le Mémorandum | 58 |
| La Convention | 58 |
| Les annexes | 59 |
| Abréviations et sigles | 60 |
| Liste des administrateurs du CA au 31.12.22 | 61 |

Edito

Quelle année encore!

Après tous ces chamboulements, épreuves et remises en question, nous avions espéré une accalmie pour 2022... Pourtant, c'est comme si nous passions d'une crise à l'autre - une pandémie, des vagues de chaleur extrême et des inondations, l'inflation, une guerre, une crise de l'énergie, une dématérialisation des services galopante et des situations de vie qui se dégradent ... Et outre leur accroissement, ces situations vécues par les apprenants de Lire et Écrire amènent des questions de sens : Jusqu'où aider les personnes ? Quand s'arrête mon rôle ? Si je ne le fais pas, qui le fera ? Les liens avec les partenaires se sont distendus, chacun essaie de sortir la tête de l'eau face à une pression grandissante et des situations de plus en plus compliquées.

À travers ce rapport annuel, nous avons voulu mettre en avant la nécessité d'aller au plus près des personnes les plus éloignées de leurs droits. Car chaque atteinte à ceux-ci altère notre cohésion sociale, renforce la fracture sociale et les discriminations. Nous pensons notamment à l'éloignement des services essentiels et aux effets brutaux que peut avoir une dématérialisation excessive. Nous pensons aux personnes dont les droits fondamentaux sont trop souvent mis de côté uniquement parce qu'elles n'arrivent pas à prendre rendez-vous ou qu'elles n'obtiennent pas de réponse. Nous pensons à toutes ces personnes qui ne savent pas aller en formation faute d'une mobilité suffisante, faute de place pour garder les enfants, faute de moyens suffisants pour subvenir à leurs besoins...

Tous ces enjeux démontrent que pour surmonter ces crises, en particulier sur le long terme, un engagement politique ferme et des investissements durables pour renforcer la résilience de nos sociétés sont nécessaires.

En ce sens, 2022 a aussi été une année qui a renforcé encore plus la conscience collective d'un changement indispensable dans la dynamique de développement de nos sociétés. C'est une



année qui nous conforte dans le bien-fondé de ce que nous cherchons à construire ensemble : une société plus juste, plus attentive aux besoins et aux aspirations de chacun et qui favorise l'émancipation des personnes. Soit, un environnement où tous sont respectés de manière équitable et ont accès aux mêmes possibilités. Difficile à dire quelles leçons nous allons tous et chacun retirer de cette période particulière que nous sommes en train de vivre. Difficile à dire où va aller cette société en pleine mutation.

Mais tout n'est pas perdu. Ce que révèle aussi ce rapport annuel, c'est l'implication sans relâche des travailleurs de Lire et Écrire, c'est leur capacité à innover, à trouver des solutions concrètes pour aider les apprenants, obtenir des avancées pour les droits de toutes et tous, rappeler sans cesse où se situe l'inacceptable et comment remédier, concrètement, aux atteintes au droit à une alphabétisation de qualité pour tous. Et des avancées ont pu voir le jour : des collaborations se sont mises en place, des actions innovantes ont été réalisées et des changements en faveur des personnes en difficulté avec les savoirs fondamentaux se sont amorcés.

Voyons dès lors 2022 non pas comme une année encore marquée par les crises mais comme une année de transition. Une transition vers une meilleure prise en compte de notre public.

Ce rapport porte la parole de celles et ceux qui se mobilisent tous les jours pour rendre accessible le droit effectif à une alphabétisation de qualité pour tous, celles et ceux qui entrent en résistance, qui défendent des approches solidaires du vivre ensemble, qui assument, et ne renoncent pas à inverser la vapeur du courant dominant...

Prendre en compte cette parole est non seulement une exigence démocratique, mais aussi la seule voie pour rétablir la confiance de ces personnes envers notre société.

Joël Gillaux Directeur de Lire et Écrire en Wallonie



LE PROJET

01

Issue des Mouvements ouvriers chrétien et socialiste, Lire et Écrire a pour but de promouvoir et de développer l'alphabétisation en Fédération Wallonie-Bruxelles en vue :

- d'attirer l'attention de l'opinion publique et des pouvoirs publics sur la persistance de l'analphabétisme et sur l'urgence d'en combattre les causes et d'y apporter des solutions;
- de promouvoir le droit à une alphabétisation de qualité pour tout adulte qui le souhaite;
- de développer l'alphabétisation dans une perspective d'émancipation et de participation des personnes, et de changement social pour plus d'égalité.

1.1. Notre objectif fondamental et notre action

Si on se réfère à la définition de l'Unesco (1958), l'analphabétisme est défini comme « l'incapacité de lire et d'écrire, en la comprenant, une phrase courte et simple en rapport avec sa vie quotidienne ».

20 ans plus tard, **I'UNESCO** définit cette fois l'analphabétisme fonctionnel non seulement comme le fait de ne pas être capable de lire et d'écrire des phrases simples, mais aussi de ne pas pouvoir « s'engager dans toutes les activités pour lesquelles les compétences de lecture et d'écriture sont exigées, dans le but d'assurer le fonctionnement efficace de son groupe ou de sa communauté ».

Deux concepts ressortent de ces définitions : la compétence purement linguistique de savoir lire et écrire d'une part, et la notion de compréhension, d'émancipation, de participation à la vie en société, d'autre part.

Pour Lire et Écrire, au-delà du simple fait d'apprendre à lire et à écrire, l'alphabétisation doit, dès lors, se voir comme « un vecteur d'intégration et de cohésion sociale ». Vecteur qui ne peut se développer sans action collective de

L'analphabétisme est une notion subjective qui dépend de normes arbitraires, variant selon les lieux, les époques et les enjeux du développement économique et social de la société.

Pour Lire et Écrire. l'alphabétisation n'est pas une fin en soi. Au-delà des compétences linguistiques pures, alphabétiser, c'est donner des outils – parmi d'autres – pour comprendre le monde, pour s'y situer, pour développer ses capacités d'analyse et de réflexion critique, pour y agir socialement, économiquement, culturellement et politiquement.

de transformation sociale, visant à prévenir et combattre les inégalités dans le but de construire une société plus juste et équitable, plus solidaire et démocratique.

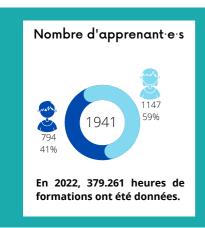
Ainsi, Lire et Écrire en Wallonie inscrit ses actions dans une perspective politique qui vise conjointement la défense des droits fondamentaux, la transformation des rapports sociaux (permettant de sortir des rapports dominants-dominés et de toutes les formes d'oppression et d'exclusion) et la participation et l'émancipation de tous et toutes.

Bien consciente, néanmoins, que l'analphabétisme et l'illettrisme sont deux réalités différentes, par souci de facilité de lecture dans les documents, Lire et Écrire a fait le choix d'utiliser le mot « analphabétisme » pour englober l'ensemble des réalités vécues par les personnes en difficulté de lecture, d'écriture et de calcul.

Plus précisément, Lire et Écrire en Wallonie, et plus largement l'ensemble du Mouvement, s'inscrit dans une alphabétisation dite « populaire ».

Pour nous, l'analphabétisme n'est pas un problème individuel mais sociétal et cause et conséquence l'exclusion sociale, culturelle, politique et économique. Ainsi, une formation en alphabétisation n'est pas seulement formation une en linguistique. Apprendre à lire et à écrire est vu comme un outil pour atteindre les buts personnels des apprenants qui sont divers et variés : soutenir la scolarité des enfants, trouver ou garder un travail, sortir de chez soi, se débrouiller seul, comprendre le monde dans lequel on vit, y prendre une part active, critique et solidaire. Notre but est donc bien d'utiliser l'alphabétisation dans le cadre de pédagogies émancipatrices et interculturelles.

Le public de Lire et Écrire est composé de personnes qui n'ont pas atteint les compétences attendues en fin de 6ème primaire ou équivalentes au CEB. Ce sont soit des personnes qui ont suivi une scolarité en Belgique ou ailleurs mais qui ne maîtrisent aucune langue à la lecture et à l'écrit, soit des personnes qui ne sont jamais allées à l'école.





| Nationalites des apprenant·e·s | | |
|-----------------------------------|-----|--|
| Top 10 | % | |
| Belgique | 32% | |
| Maroc | 11% | |
| Syrie | 10% | |
| Afghanistan | 6% | |
| Guinée | 4% | |
| Turquie | 4% | |
| Italie | 3% | |
| Congo RDC | 2% | |
| Iraq | 2% | |
| Somalie | 2% | |
| 32 % des apprenant·e·s sont de | | |
| nationalités belges. | | |

1.2. Notre rôle

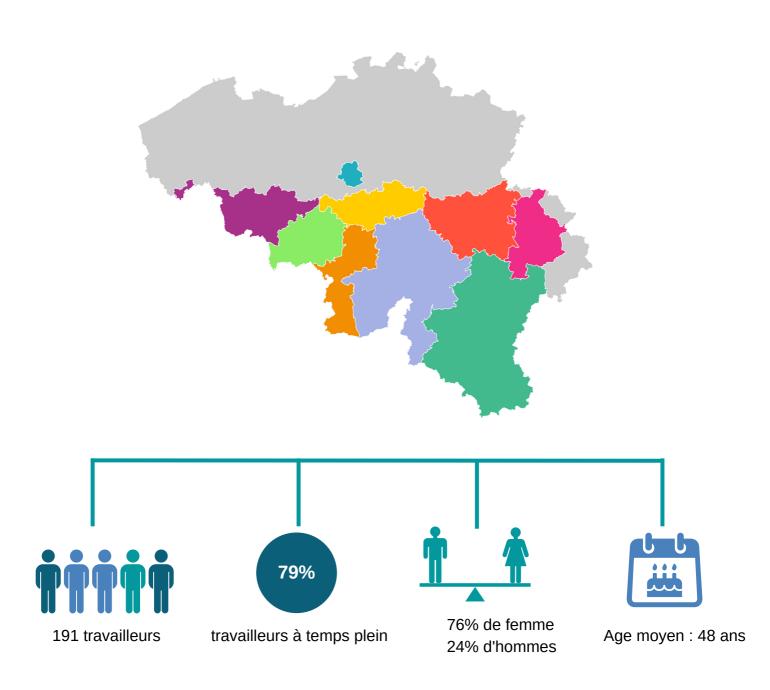
Lire et Écrire en Wallonie a pour but de promouvoir et développer l'alphabétisation en Région wallonne. Pour atteindre cet objectif, Lire et Écrire en Wallonie, en cohérence avec le cadre global du Mouvement, et en étroite collaboration avec les huit Régionales autonomes qui la composent, a développé 3 missions principales :

| MISSION POLITIQUE | MISSION SERVICE AUX RÉGIONALES | MISSION DE COORDINATION |
|---|---|---|
| 20%* | 30%* | 50%* |
| Cette mission lui confère une responsabilité globale et un statut particulier vis-à-vis des pouvoirs publics et des partenaires institutionnels : être l'interlocuteur politique sur les questions d'alphabétisation. | En appui aux actions et projets portés par ses huit Régionales, Lire et Écrire en Wallonie développe divers services pour les accompagner dans la mise en œuvre de leurs activités. | La mission de coordination de Lire et Écrire en Wallonie a pour but d'organiser la concertation et la cohérence de la mise en œuvre des projets coordonnés en lien avec le plan d'actions commun au niveau wallon et les plans d'actions de chacune des Régionales. |

^{*} Pourcentage du temps de travail presté sur la mission par l'équipe de LEEW en 2022.

1.3. Les Régionales wallones

Les huit Régionales coordonnées par Lire et Écrire en Wallonie sont des ASBL autonomes qui participent à l'élaboration d'un projet global et commun autour de l'alphabétisation. Les Régionales sont : Lire et Écrire Brabant Wallon, Lire et Écrire Centre Mons Borinage, Lire et Écrire Charleroi-Sud Hainaut, Lire et Écrire Liège-Huy-Waremme, Lire et Écrire Luxembourg, Lire et Écrire Namur, Lire et Écrire Verviers et Lire et Écrire Wallonie picarde.



LES TROIS MISSIONS



LES TROIS MISSIONS DE LIRE ET ÉCRIRE EN WALLONIE

02

2.1. La mission politique

La mission politique de Lire et Écrire en Wallonie comprend deux volets :

- Le volet employeur : Être le garant de la prise en compte des réalités des Régionales wallonnes dans les décisions politiques qui les impactent.
- Le volet représentant du secteur de l'alpha : Jouer le rôle d'interlocuteur privilégié pour toutes les questions liées à l'alphabétisation et sa prise en compte dans les décisions politiques et textes légaux.

2.1.1. Le suivi des différentes réformes législatives sectorielles

a. Écouter pour mieux agir

Afin de pleinement jouer son rôle d'interlocuteur pertinent aux yeux des décideurs politiques et institutionnels, il est important de se tenir au courant, d'être vigilant et surtout d'intervenir dans les dossiers les plus stratégiques. Pour y parvenir, Lire et Écrire en Wallonie a mis en place une veille qui vise à anticiper des réactions en vue de la création/la modification d'un arrêté, d'un décret ou d'une loi.

Dès lors, en plus de la veille médiatique quotidienne, une vieille politique est réalisée chaque semaine sur base des points déposés en commissions du Parlement Wallon et du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ainsi que des ordres du jour des deux Gouvernements.

b. Agir pour une meilleure prise en compte

La Coordination wallonne, dans sa mission politique, en tant que Fédération mais également en tant que représentant pour compte de tous, assume une série de mandats, mission confiée par le CA et l'AG mais aussi par les pouvoirs subsidiants.

Deux volets sont à différencier :

Le volet employeur

Depuis 2020, la direction de Lire et Écrire en Wallonie a assuré le mandat de Président de la Fesefa. Ce rôle lui permet de garantir une certaine visibilité des Régionales dans la définition des positions communes et l'élaboration des propositions pour promouvoir et défendre les ASBL membres. En plus des instances décisionnelles (CA, AG), Lire et Écrire en Wallonie est présent à la Chambre Insertion Socioprofessionnelle et, avec Lire et Écrire Communauté Française, à la Chambre Éducation Permanente.

La présence de Lire et Écrire en Wallonie dans cette Fédération d'employeurs, et par les mandats qu'elle occupe, lui permet d'être directement associée à certains dossiers politiques importants (réforme APE, accords du non-marchand, ...). La présence en ces lieux permet d'attirer l'attention sur la prise en compte de la particularité : une association poly-agréée sur 3 niveaux de pouvoir (RBC, RW et FWB).

Dans la structuration patronale, la Fesefa a des mandats au sein de la Cessoc et de l'Unipso. C'est donc grâce au mandat au sein de la Fesefa que Lire et Écrire en Wallonie siège au CA et à l'AG de la Cessoc et participe à différents GT de l'Unipso.

Le volet représentant du secteur

CISP

Dans le cadre de cette mission, la Coordination wallonne porte aussi un mandat auprès de l'Interfédération des CISP. Avec quatre autres fédérations, elle promeut et défend le secteur de l'insertion socioprofessionnelle auprès des pouvoirs publics wallons. Lire et Écrire a fait le choix depuis de nombreuses années d'être représentée au CA par la Direction de Lire et Écrire en Wallonie et par un représentant d'une Régionale (le poste est actuellement occupé par la Directrice de Lire et Écrire Brabant Wallon).

La Coordination wallonne est attentive aux modifications qui interviennent dans le secteur car l'ISP est la source de financement structurel la plus importante en Wallonie pour les Régionales de Lire et Écrire et représente entre 45% et 70% des moyens, suivant les Régionales. Pour certaines Régionales, le public « demandeurs d'emploi » représente la majorité des apprenants. Ainsi, Lire et Écrire en Wallonie est attentive à la prise en compte des personnes analphabètes dans les réformes qui ont trait à l'ISP.

En 2022, le rôle de la présidence de l'Interfédération des CISP a été attribué à la Coordination wallonne, ce qui lui a permis d'être plus présente et de jouer un rôle plus actif en terme d'opérationnalisation, notamment dans le cadre de la gestion de la crise covid et de la reconduction des agréments CISP.

OPÉRATEUR ALPHA

Lire et Écrire vise une transformation des rapports sociaux, économiques, politiques et culturels dans une perspective d'accès aux droits fondamentaux, d'émancipation, de participation des personnes et de changement social vers plus d'égalité. À ce titre, l'une des missions de Lire et Écrire est de porter sur les devants de la scène les questions du droit à l'alphabétisation et la prise en compte des personnes en situation d'illettrisme dans les débats politiques. L'objectif : faire en sorte que l'analphabétisme ne soit pas synonyme d'exclusion.

C'est à ce titre notamment que Lire et Écrire en Wallonie, aux côtés de Lire et Écrire Bruxelles et de Lire et Écrire Communauté française, représente le secteur associatif auprès du comité de pilotage de l'alpha en Fédération Wallonie Bruxelles.

À l'initiative de la Ministre Liénard et soutenue par le Ministre Jeholet, une CIM s'est tenue le 3 juin 2021. Le plan d'actions élaboré par le comité de pilotage a été approuvé. Parmi les objectifs déterminés par la CIM, deux touchent particulièrement Lire et Écrire :

- l'identification de l'offre, de la demande et des besoins de l'(an)alphabétisme ;
- la distinction et l'identification d'un vocabulaire commun (alpha / FLE / RAN).

Enfin, Lire et Écrire en Wallonie participe également au GT axe 3 du décret EP qui a pour objectif de réunir les 3 Coordinations de Lire et Écrire en vue de se coordonner par rapport aux travaux respectifs, s'alimenter mutuellement et définir une ligne politique à suivre pour les chargés d'analyses et d'étude tout au long de l'année.

Le groupe de travail s'est réuni 4 fois sur l'année 2022. À travers ces réunions, il a ainsi été question de faire un point d'actualité sur l'avancement des travaux respectifs ; de présentations – sur demande des membres – plus approfondies de travaux récemment publiés (« <u>Il pleut dans ma cuisine</u> », « <u>La fracture numérique</u>, <u>un système de (dé)classement qui vous veut du bien</u> ») suivies d'échanges/retours constructifs avec les pairs ; de retours de participations à une journée thématique organisée par l'ULB le 29/09/2022 (« Agir en tant qu'experts de l'illettrisme ? Si oui, comment, à quelles conditions et avec quel accompagnement ? ») ; de s'entendre et s'organiser sur des modes d'animation à adopter pour présenter de manière interactive auprès des Régionales les résultats des travaux produits ; d'échanges critiques sur un lexique commun à utiliser quant « au numérique ». Au cours de cette année, nous avons également accueilli et eu une présentation du travail de deux nouveaux collègues occupant une fonction de recherche à LEE Bruxelles et LEE Wallonie.

c. Les actions concrètes

Les accords du non-marchand

Les discussions et négociations concernant les accords du non-marchand ont débuté fin 2020. En fin 2021, aucune solution n'a été trouvée. Concernant 2022, aucun accord sur des mesures structurelles n'a été trouvé. Pour tout de même avancer, il a été convenu avec les organisations syndicales de traiter différemment 2022 et 2023-2024.

L'attention de Lire et Écrire en Wallonie s'est focalisée sur la prise en compte des associations poly-subventionnées dans la mise en place des accords. Ceux-ci portant sur plusieurs années (2021-2024), il était très important de garantir qu'un accord signé aujourd'hui n'ait pas comme conséquence d'amener des coûts supplémentaires à devoir assumer pour les Régionales.

La réforme APE

La réforme APE mobilise Lire et Écrire en Wallonie depuis 2020. La réforme a été votée en 3ème lecture au Gouvernement en mars 2021 et en séance du Parlement de Wallonie le 10 juin 2021 pour une entrée en vigueur le 1er janvier 2022.

En 2022, la Coordination wallonne a travaillé sur la question de la méthode de calcul du Forem. En effet, les chiffres avancés par le Forem ne correspondent pas à ceux de l'ONSS. Lire et Écrire en Wallonie s'est alors associée à l'Unipso pour la gestion de la mise en application de la réforme et des difficultés rencontrées. Une partie des revendications ont été entendues et une réponse a été apportée lors du conclave budgétaire.

Le plan de relance

Le plan de relance a pour ambition de rendre la Wallonie plus dynamique, solidaire et prospère. Cela passe par un renforcement de sa politique sociale, la transition environnementale et la création d'emplois « dignes » et de qualité. En tant qu'opérateurs présents tant sur la dimension sociale que sur celle de l'insertion socioprofessionnelle, la Coordination wallonne et les Régionales wallonnes de Lire et Écrire doivent, à leur échelle, devenir des acteurs de cette relance.

Au niveau wallon, la ministre Morreale a utilisé des moyens du plan de relance pour financer un des objectifs déterminés par la Conférence Interministérielle de l'alpha. À savoir, « connaître l'offre, la demande et les besoins ». Dans ce cadre, deux ETP ont été accordés à Lire et Écrire en Wallonie pour la création d'un observatoire de l'alpha et du FLE en Wallonie ainsi que pour la coordination alpha – FLE. Deux ETP ont également été accordés au Discri.

Un troisième poste a également été accordé à Lire et Écrire en Wallonie via l'Interfédération des CISP pour travailler sur le développement de référentiels de formation et de mise en place d'un système qualité. En 2022, plusieurs appels à projets ont été lancés et suivis en soutien des Régionales, par la personne en charge de ces tâches :

- Parcours de renforcement des compétences : il s'agit du développement de partenariats, notamment dans le cadre des formations concomitantes. En 2022, l'appel à projets a été rédigé et soumis à l'Interfédération pour avis puis lancé. Un deuxième appel est prévu pour 2023.
- Renforcement de l'accompagnement psychosocial : L'appel à projets est sorti fin de l'été 2022 avec un appel à candidatures pour le 30/09/2022. Les projets lauréats ont débuté à partir du 01/12/2022.

Le décret « accompagnement coaching et solution » du Forem

À partir du 1 janvier 2022, le nouvel accompagnement orienté « Coaching et solutions » du Forem est entré en vigueur. Malgré une concertation avec les partenaires de l'ISP et un travail important de la part de Lire et Écrire pour l'amélioration du texte décrétal, certaines craintes capitales du terrain n'ont pas été entendues.

Ainsi, même si les intentions de la réforme se veulent positives et visent l'amélioration de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, la question de l'application concrète de la réforme, principalement dans sa dimension numérique, laisse entrevoir des risques accrus pour le public de Lire et Écrire.

En 2022, la Coordination wallonne est restée attentive à la mise en œuvre de cette réforme et a attiré l'attention des partenaires et des pouvoirs décisionnels sur les risques qu'engendre le recours au tout numérique. Ainsi, Lire et Écrire en Wallonie a

- participé à une analyse juridique, portée par l'Interfédération des CISP, concernant les Carrefours Emploi Formation (CEFO).
- rédigé une note politique à destination des présidents de Bassin (et plus largement en mettant en avant les difficultés que le décret pose, notamment par rapport à l'accès aux droits).

L'agrément

L'année 2022 a sonné le renouvellement des agréments CISP. Tout l'enjeu pour les Régionales wallonnes de Lire et Écrire a été d'une part d'obtenir l'agrément en tant que CISP pour les 6 prochaines années (2023-2028) et, d'autre part, de rencontrer les demandes d'augmentation du volume des heures pour les Régionales qui le souhaitaient. La Coordination wallonne s'est tenue aux côtés des Régionales pour les soutenir dans la rédaction des dossiers à déposer pour ce renouvellement d'agrément.

Malheureusement, l'enveloppe prévue initialement via le plan de relance wallon a été rabotée de 6.000.000 euros et s'est dès lors retrouvée à l'identique de celle de 2020. Le politique s'est donc vu contraint de faire des choix avec pour conséquence que plusieurs Régionales de Lire et Écrire ont perdu des moyens financiers. Le travail de la Coordination wallonne a donc été de négocier un système de phasage des pertes pour permettre aux Régionales de se retourner. Malheureusement, cette demande a été refusée. Lire et Écrire en Wallonie s'attèlera, dès lors, en 2023 à trouver une solution pour aider les Régionales en difficulté.

Les heures forces majeures

Ce dossier n'est pas neuf et a déjà amené de nombreuses mobilisations de la part du secteur. Néanmoins, il avance, grâce à la nouvelle majorité au Gouvernement, et plus particulièrement à la Ministre en charge, qui porte davantage de reconnaissance au secteur CISP.

Ainsi, suite à plusieurs demandes et recommandations sectorielles également portées par Lire et Écrire en Wallonie, cette dernière a décidé de répondre positivement à la demande de modification de l'AGW.

L'enjeu était d'obtenir de la Région wallonne la reconnaissance d'heures assimilées pour cas de force majeure. Cette modification a permis d'obtenir, de l'Administration, une attestation reconnaissant que la période de pandémie est toujours bien présente et l'impossibilité de réaliser l'entièreté des heures de formation.

Si pour 2020 et 2021, les subventions étaient garanties, rien n'était prévu pour 2022. Lire et Écrire en Wallonie a réalisé un travail de sensibilisation important auprès du Cabinet ministériel. En effet, si les formations ont redémarré au sein des Régionales en 2022, elles ne permettaient pas encore d'atteindre 100% de leurs heures de formation. Une solution a été trouvée via la possibilité d'indiquer des heures dites « covid » jusqu'au 30 septembre 2022.

Le Passeport Drive

Le Passeport Drive permet à certains demandeurs d'emploi de bénéficier d'un financement pour l'obtention du permis B (auto) ou AM (cyclomoteur). Au niveau de Lire et Écrire, plusieurs Régionales wallonnes travaillent cette question avec leurs groupes d'apprenants. En 2022, les Régionales wallonnes ont introduit 14 demandes pour le permis de conduire théorique, et 4 demandes pour le pratique.

Malgré une demande de revoir le système de financement, pour 2023, l'action Passeport Drive a été reconduite à l'identique. Le Cabinet s'est engagé à revoir le système pour 2024. Nous serons particulièrement attentifs pour que les nouvelles procédures n'excluent pas le public analphabète.

La nomenclature Alpha - FLE

Au niveau de l'alpha, il existe un Comité de pilotage dont la mission consiste à articuler et coordonner les politiques sectorielles d'alphabétisation en Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette instance est pilotée par le service de l'Administration de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Une de ses fonctions est d'organiser la Conférence interministérielle (CIM). La dernière a eu lieu en été 2021 et a confié toute une série de demandes ¹ au comité de pilotage. Parmi celles-ci : connaître l'offre existante et déterminer une nomenclature pour identifier ce qui relève de l'alpha, du FLE ou de la RAN.

Sur base des recommandations d'un sous-groupe de travail dont Lire et Écrire en Wallonie fait partie, le comité de pilotage est arrivé à un accord qui sera présenté pour approbation lors de la CIM de janvier 2023.

¹ Voir point plan de relance page 10.

Ainsi, pour déterminer si le public relève de l'alpha, du FLE ou de la RAN, la porte d'entrée est le niveau de connaissance/compétence de la personne : a-t-elle ou pas les compétences CEB ou équivalent ?

- Si la personne ne les a pas : alpha alpha pour non francophone
- Si la personne a les compétences et est non francophone : FLE
- Si la personne a les compétences et est francophone : RAN

Pour éviter le chevauchement, on ne parle plus d'alpha-FLE mais d'alpha pour non-francophone.

Le numérique

Lire et Écrire n'est pas fondamentalement contre le numérique. Et même si c'était le cas, ce serait un combat perdu d'avance. Le point d'attention est mis sur la nécessité de ne laisser personne sur le bord du chemin et de prendre en compte les difficultés de lecture et d'écriture dans le cas de la dématérialisation des services essentiels. Dans ce cadre, Lire et Écrire en Wallonie a mené plusieurs projets :

Une participation à la proposition de modification de la Constitution belge

En janvier 2022, le Mouvement Lire et Écrire a été sollicité par la Commission de la Constitution et du Renouveau Institutionnel afin d'obtenir un avis écrit sur 2 propositions de révision de la Constitution. La première concernait la possibilité d'étendre le droit à une vie conforme à la dignité humaine au droit à un accès suffisant et neutre à Internet. La seconde visait, elle, à consacrer le principe de la neutralité des réseaux internet. Afin de répondre au mieux à cette invitation, un groupe de travail éphémère s'est créé réunissant respectivement 2 travailleurs de Lire et Écrire Wallonie, Lire et Écrire Communauté française et Lire et Écrire Bruxelles.

L'analyse et l'interpellation du Ministre en charge du Plan Fédéral de Simplification Administrative

L'objectif de ce plan est de réduire de 30% la charge administrative des services publics fédéraux en dématérialisant une partie des tâches d'ici 2024. Pour Lire et Écrire, la volonté du « digital first » sans alternative possible est une erreur. Dans ce cadre, plusieurs échanges ont eu lieu avec le Ministre Michel.

L'analyse du décret « Accompagnement coaching et solution » sous l'angle du numérique

Un travail d'analyse du nouveau décret Forem a été réalisé par Lire et Écrire en Wallonie afin d'alerter sur les dérives possibles d'un accompagnement numérique. Des contacts ont eu lieu avec les Instances Bassin Emploi – Formation, les politiques ainsi qu'avec le Forem. Lire et Écrire en Wallonie restera attentive en 2023 dans le cadre des arrêtés d'exécution ainsi que de la mise en œuvre effective de ce nouvel accompagnement.

La prise de position lors d'événements publics

A plusieurs reprises, la personne en charge de la question du numérique au sein de Lire et Écrire en Wallonie est intervenue pour sensibiliser et interpeller sur la question de la prise en compte des personnes analphabètes et illettrées dans la digitalisation d'un certain nombre de pratiques de la vie quotidienne.

La prise de position via les canaux de communication

Plusieurs prises de position ont été rédigées et relayées via les canaux de communication de Lire et Écrire : la fermeture des guichets des services publics, la fermeture des guichets dans les gares SNCB, le tarif social pour une connexion à Internet...

2.1.2. Les analyses et études

La production d'analyses et d'études s'inscrit dans le cadre du décret relatif à l'Éducation permanente. Dans cette optique, elle vise la réalisation d'articles, et de travaux de recherches plus conséquents, mettant en évidence un point de vue critique sur des thématiques relatives à l'alphabétisation.

Dans le cadre de son rôle de négociation, de revendication et de lobby politique et institutionnel, Lire et Écrire en Wallonie réalise des analyses et des études. L'objectif étant de pouvoir dégager, sur base des réalités de terrain des Régionales, des points d'attention et des recommandations à porter auprès des décideurs politiques pour faire bouger les choses. Ces différentes recherches permettent constamment d'interroger les pratiques au sein de Lire et Écrire, de se remettre en question mais également de permettre aux travailleurs des Régionales d'avoir une vue sur ce qui se passe sur les autres territoires.

En d'autres termes, il s'agit, au travers de ces écrits, de formuler un point de vue critique sur des thèmes de société, tel que le promulgue le décret Éducation permanente. La mission politique de Lire et Écrire en Wallonie s'en retrouve également alimentée en soutenant la réflexion sur les orientations en matière d'alphabétisation, en portant et diffusant le point de vue et en réalisant un travail d'interpellation.

En 2022, cinq analyses ont été réalisées :



« <u>Le numérique dans mon salon</u> »

La crise liée au Covid-19 est d'une ampleur sans précédent. Adaptabilité dans l'urgence, découvertes des nouvelles technologies, invitation des formations dans les salons, tout est bousculé. Comment les apprenantes ont-elles vécu la combinaison d'une vie de famille et d'une alphabétisation qui se décline principalement à distance ? Comment continuer à suivre sa formation alors que les enfants sont à la maison ? Comment gérer le regard de ses proches face à son niveau d'apprentissage ? Rencontre avec plusieurs apprenantes qui ont accepté de nous expliquer ce qu'elles ont vécu.



« <u>Le congé éducation payé : un droit à la formation continue pour tous·tes »</u>

On sait que de nombreuses personnes sont analphabètes et travaillent. Dans cette optique, le congé éducation payé représente une des multiples routes possibles, afin de permettre à de futurs apprenants d'appréhender le monde qui les entoure sous un nouveau jour. Mais qu'est-ce exactement le CEP ? Quels sont les avantages ? Quels sont les freins à l'octroi et au bénéfice de ce CEP (autant pour les employeurs que pour les travailleurs) ? Comment améliorer l'accès à ce dispositif ?



« <u>La « fracture numérique », un système de (dé)classement qui vous</u> veut du bien »

Après un bref retour historique sur la notion de « fracture numérique », nous verrons que celle-ci est susceptible de produire des effets par une dénomination qui tient du monde médical. Mobilisée par de multiples intervenants dans l'espace public, elle peut circuler à travers des « idées reçues » et n'est pas mise en question au regard des premiers concernés, dans notre cas les personnes en difficulté de lecture et d'écriture. En nous basant sur trois focus groups menés avec des apprenants de Lire et Écrire, nous verrons aussi que la « fracture » correspond à une norme qui disqualifie un ensemble d'usages et de représentations du numérique. Visant à une meilleure considération de nos publics, d'autres expressions sont, enfin, proposées en fin d'article.



« Habiter pour mieux s'ancrer »

Trop cher. Trop petit. Inadapté. Trop loin... Nous avons tous droit à un toit. Mais dans les faits, certains vivent dans des conditions plus précaires que d'autres. D'aucuns se font directement évincer lorsqu'ils appellent un propriétaire et que celui-ci apprend que le loyer sera l'affaire du CPAS. D'autres encore se voient raccrocher au nez lorsque l'accent entendu au téléphone dévoile des origines étrangères.



« <u>Dédale dans les revers du « tout numérique »</u>

L'imposition non questionnée du numérique interpelle, ne fût-ce que par son caractère totalisant. Si les publics de Lire et Écrire se sont retrouvés dans des situations administratives inextricables et relevant parfois de l'absurde face à la fermeture de services dits essentiels, les professionnels qui les accompagnent ont également été amenés à revoir les limites de leur rôle, dans un contexte détricotant petit à petit les ficelles de leur métier.

Ainsi qu'une étude :



« <u>Des adultes en alphabétisation au rendez-vous avec le numérique en</u> formation »

Cet objet de recherche ayant encore peu été exploré, cette étude se donne pour objectif d'enquêter sur la relation entre apprenants en alphabétisation et usages numériques en général et à propos des conditions les amenant à être favorables à l'utilisation du numérique en formation en particulier.

Un colloque « Recours aux droits et analphabétisme : un écart qui se creuse ? » a également été organisé le 14 octobre 2022. Les questions qui ont servi de trame à l'événement sont les suivantes : Pourquoi les personnes en difficulté avec les savoirs de base n'arrivent-elles pas à exercer leurs droits ? Le non-accès et le non-recours aux droits sont une réalité dont l'ampleur est plus grande qu'on ne l'imagine généralement et touche particulièrement le public de Lire et Écrire. Quelles sont les nombreuses causes ? Quelles en sont les conséquences ? Y a-t-il des pistes de solution pour aider ces personnes ?

Trois thématiques plus spécifiques ont été débattues en sous-groupes avec l'apport de plusieurs intervenants : la violence institutionnelle, la transformation des métiers sociaux et enfin la numérisation et la dématérialisation des services essentiels. Ce qui ressort de ces tables de discussion sera intégré au Mémorandum de Lire et Écrire en Wallonie en vue des prochaines élections.

2.2. La mission de soutien aux Régionales

Dans le cadre de sa deuxième mission, Lire et Écrire en Wallonie vient en appui aux actions et projets portés par les huit Régionales wallonnes. Les Régionales étant des entités autonomes, elles sont libres d'accepter ou non ce soutien de la part de la Coordination, il ne s'agit donc en aucun cas d'une obligation.

Ces services de soutien vont de l'élaboration d'outils mais aussi de procédures communes et coordonnées décidées collectivement - tels que la base de données des apprenants -, au soutien à la gestion administrative et financière en passant par un soutien juridique, le suivi de questions méthodologiques ou encore par des soutiens ponctuels en communication. Ces services sont organisés tant de façon collective que de manière individuelle.

2.2.1. La gestion de la base de données des apprenants

Depuis 2019, Lire et Écrire en Wallonie assure le développement et la gestion de la base de données commune aux huit Régionales. Véritable outil de gestion administrative et organisationnelle (gestion des heures de formations, répartition des apprenants entre les groupes de formation, etc.), elle est également un outil d'analyse statistique permettant d'appuyer la réflexion politique et stratégique tant au niveau local que régional.

En 2021, de nouvelles fonctionnalités ont été mises en place, notamment pour identifier les heures assimilées, cas de force majeure COVID ou encore les apprenants non-inscrits. Plusieurs modifications ont également été réalisées suite au changement de réglementation (F70bis, canevas CISP...) en 2022. Une réflexion a également été amorcée pour créer un outil de prévision des heures réalisées. Ce travail continuera en 2023.

Grâce aux données recueillies, chaque année, depuis 2010, Lire et Écrire en Wallonie élabore le baromètre de l'alpha. Celui-ci présente en quelques indicateurs-clés les principales données relatives à l'action de formation mise en place par les 8 Régionales wallonnes de Lire et Écrire, ainsi qu'à leurs apprenants entrés en formation. Cette année, en plus de la collecte des données, tout un travail de refonte du visuel des baromètres a été entrepris.

2.2.2. Le soutien administratif et financier

La tendance à la baisse des demandes d'aide déjà observée l'année passée en termes de réponses à des sollicitations directes de la part des Régionales vers la Coordination se confirme encore en 2022. Le pôle administratif et financier de la Coordination wallonne a réorganisé la manière de fonctionner pour un accompagnement plus proactif envers les Régionales. Par rapport à un fonctionnement assez figé anciennement, la logique nouvellement mise en place est d'améliorer le fonctionnement de manière constante, sans pour autant être intrusif.

Parmi les améliorations :

Les tableaux de justification et de vérification des intercos ont été retravaillés afin de faire plus de liens entre les tableaux de suivi de subsides, la comptabilité et la justification. Ce travail continuera en 2023 pour permettre une communication plus fluide, transparente entre la Coordination et les Régionales et ainsi leur permettre d'être plus complètes par rapport à leur propre comptabilité.

Un relais plus régulier d'informations pertinentes dans le cadre du travail quotidien des Régionales est effectué. En ce sens, le rôle de veille des informations et des législations a été renforcé.

La Coordination wallonne se rend compte de la charge impressionnante en termes administratif et financier pour les Régionales. Une meilleure connaissance des réalités locales permettrait d'offrir un service plus performant mais cela demande de dégager du temps. La Coordination tente donc de prévenir les demandes qui pourraient arriver de la part des Régionales dans les dossiers communs. Les Régionales n'ont malheureusement pas souvent le temps de prendre le recul nécessaire pour interpeller la Coordination pour des dossiers plus importants.

Les aspects comptables

Dans le cadre des obligations liées à l'unité technique d'exploitation (UTE), la Coordination wallonne réalise la consolidation des comptes de l'ensemble des Régionales wallonnes, des trois Coordinations ainsi que le suivi avec le réviseur d'entreprise. Les comptes sont ensuite présentés tant aux instances de représentation des travailleurs qu'aux instances des différentes associations du Mouvement Lire et Écrire. En 2022, la consolidation des comptes a mis en lumière les limites de l'outil utilisé jusqu'alors. Un travail a donc été lancé pour réactualiser l'outil pour une meilleure performance.

En plus de la consolidation, Lire et Écrire en Wallonie assure, moyennant refacturation, la tenue quotidienne de la comptabilité ainsi que des obligations comptables (registre UBO, comptes annuels...) de deux Régionales. Plusieurs difficultés en termes de relais d'informations se sont fait sentir dans le passé mais un travail de systématisation de contacts a été mis en place en 2022 et continuera en 2023. Cela a grandement permis d'éviter les pertes de temps et d'informations pour améliorer cet aspect malgré la complexification de la gestion des subsides sur 2022. Les deux Régionales concernées sont satisfaites de cette collaboration.

Le groupe de travail administratif et financier

Dans le cadre de cette mission de soutien, Lire et Écrire en Wallonie coordonne un groupe de travail qui réunit l'ensemble des coordinateurs administratifs et financiers des ASBL de Lire et Écrire, soit 15 personnes. Les objectifs de ce GT sont de :

- trouver de la cohérence entre les ASBL sur la manière de réaliser les tâches ;
- opérationnaliser les démarches au niveau des matières coordonnées ;
- transmettre de nouveaux éléments administratifs décidés à d'autres niveaux de pouvoirs (commission paritaire, législation régionale ou nationale...) ainsi que des actualités pertinentes pour le travail au quotidien ;
- faire remonter les questions/interpellations vers la Coordination wallonne et l'Interrégionale.

En 2022, le GT administratif et financier s'est réuni une seule fois. Les thèmes abordés :

- la question des frais de mission qui apparaissent dorénavant dans les fiches fiscales et la présentation d'un outil développé par la Coordination wallonne de Lire et Écrire pour aider les Régionales.
- la question des indexations des salaires répétitives sur l'année et les impacts en termes de budgets et de subventions.
- la subvention emploi pérenne liée à la réforme APE : un ajustement important a dû avoir lieu avec un impact financier assez conséquent. Le fonctionnement de la justification de l'ensemble des dossiers s'en trouve impacté.
- les contrôles FSE : une réflexion est en cours concernant une proposition de classement plus efficace des pièces justificatives en vue de la prochaine programmation.

2.2.3. Le soutien juridique

Le conseil juridique consiste à apporter un éclairage et une expertise juridique dans des domaines très variés liés aux missions de Lire et Écrire. Ce conseil est destiné tant sur le volet « employeurs » de l'UTE qu'aux Régionales. Dans le cadre du soutien à destination des Régionales, il s'agit d'un travail très pratico-pratique lié à la gestion quotidienne des ASBL.

Une bonne partie de l'année 2022 a été utilisée pour reclarifier la finalité de ce poste et sa manière de fonctionner. Le poste est resté vacant de fin avril à fin novembre 2022. Néanmoins, le soutien juridique en 2022 a traité des dossiers concernant :

- · des questions RH;
- l'impact du code des sociétés ;
- la CCT télétravail;
- · le RGPD.

2.2.4. Le soutien pédagogique

Accompagnement - appel à projets

Dans le cadre de l'appel à projets « renforcement des compétences et renforcement de l'accompagnement psychosocial », la chargée de projet au sein de la Coordination wallonne de Lire et Écrire s'est occupée :

- avec les autres chargés de projets des Fédérations, de centraliser les questions, mutualiser les ressources et faire l'interface avec le Cabinet ;
- d'accompagner certaines Régionales dans la construction de leur projet et dossier de candidature pour répondre à l'appel à projets.

Apport d'expertise - prise de positions

Lire et Écrire Charleroi Sud-Hainaut est intervenu au Salon de l'inclusion numérique de Charleroi organisé le 14 septembre 2022. À cet effet, Lire et Écrire en Wallonie a apporté son accompagnement pour le contenu et le cadrage de l'intervention, celle-ci ayant porté sur les risques de non-recours aux droits des personnes en situation de « fragilité numérique ».

2.2.5. Le soutien à la communication

Le Mouvement



Lire et Écrire en Wallonie vient en soutien dans l'organisation de la journée internationale de l'alphabétisation. Le rôle de la Coordination wallonne est d'être force de proposition dans l'élaboration des outils de communication (avis sur les vidéos, proposition de création de contenus entre la

diffusion des vidéos, etc.), d'assurer un relai du communiqué de presse dans la presse régionale, d'interpeller le monde politique régional et enfin d'assurer la présence de la campagne et des actions de terrain sur ses réseaux sociaux.

Les Régionales

La communication dans les Régionales est prise en charge par les travailleurs, en sus de leurs missions, sans forcément qu'ils aient une formation spécifique dans le domaine et/ou le temps suffisant pour assurer les actions de communication sereinement.

Lire et Écrire en Wallonie vient alors en soutien aux Régionales demandeuses pour les épauler et les accompagner dans leur communication. Ainsi, en 2022, Lire et Écrire en Wallonie a apporté son soutien dans :

- la rédaction et la présentation d'un argumentaire politique ;
- l'organisation d'une formation sur la stratégie de communication et l'utilisation des réseaux sociaux;
- la rédaction d'une invitation presse ;
- la gestion du site internet et des réseaux sociaux d'une Régionale.

2.3. La mission coordination

La mission de coordination de Lire et Écrire en Wallonie vise à organiser la concertation et la cohérence dans la mise en œuvre des projets coordonnés tant avec le plan d'actions commun à tous qu'avec les plans d'actions respectifs de chacune des Régionales.

2.3.1. La convention Région Wallonne – Lire et Écrire en Wallonie

La convention cadre entre la Région wallonne et Lire et Écrire en Wallonie permet, par un soutien particulier et complémentaire, la mise en place d'actions spécifiques sur quatre axes :

- La sensibilisation et le développement partenarial;
- L'accueil, l'orientation et l'accompagnement des personnes ;
- La formation tant des formateurs que des publics ;
- La coordination/articulation avec les opérateurs existants.

Sa plus-value est essentielle dans le financement d'actions à destination de publics qui ne répondent pas aux critères d'éligibilité des dispositifs soutenus par les politiques structurelles, notamment dans le cadre du décret CISP. Sans cette convention, ces actions ne pourraient pas exister.

Les actions sont développées tant dans les Régionales qu'au niveau de Lire et Écrire en Wallonie. Pour la Coordination wallonne, l'action comporte plusieurs dimensions :

Dimension politique

La Convention RW-alpha 2018 – 2020 étant arrivée à échéance, les négociations ont débuté avec l'Administration, en juin 2020 déjà, pour aboutir le 25/02/21 à la reconduction de la Convention pour une durée de 3 ans (2021-2023). Cette convention est une « reconduction » quasi à l'identique de la précédente.

Dimension réseautage

Elle représente le secteur de l'alpha par sa présence et sa participation active à des réunions, rencontres avec différents partenaires afin de construire et soutenir un positionnement sectoriel. Un bon nombre de ce réseautage et partenariats ont déjà été explicités et le seront encore tout au long de ce rapport d'activités.

Dimension service

Elle assure la coordination administrative et financière des dossiers ainsi que la gestion des contacts et le suivi avec l'Administration. En plus de cela, la Coordination prend en charge la rédaction du rapport d'activités, l'adaptation du plan d'actions ainsi que leur présentation et le suivi avec le comité d'accompagnement.

2.3.2. Les projets pédagogiques

Le projet OCDE / PARS

En 2019, le SPW Emploi-Formation et l'Interfédération des CISP ont sollicité le soutien de la DG REFORM de l'Union Européenne dans le cadre du Programme d'Appui aux Réformes Structurelles (PARS). L'objectif : entamer une réflexion sur le système de formation des adultes en Wallonie. La Commission Européenne a désigné l'OCDE pour accompagner méthodologiquement la mise en œuvre du projet.

Les conclusions de ce projet ont permis de mettre en évidence des recommandations pour notre secteur :

- utiliser des profils communs pour faciliter l'identification des acquis d'apprentissage ;
- créer des attestations de fin de formation harmonisées pour améliorer la visibilité des compétences du stagiaire;
- créer un label pour la promotion et l'amélioration continue de la qualité et renforcer la confiance entre opérateurs ;
- mettre en place des partenariats formalisés pour la reconnaissance des acquis de formations et la fluidification des parcours.

Dans ce cadre, le SPW et le Cabinet ont défini plusieurs axes de travail :

- la mutualisation des profils et référentiels de formation ;
- la mise en place d'appels à projets pour mettre en œuvre des parcours de renforcement des compétences et le renforcement de la validation des compétences ;
- le développement d'un système d'assurance qualité dans la formation professionnelle.

Ils ont dès lors mandaté l'OCDE pour répondre aux questions suivantes : qu'est-ce qui fait que certains parcours ne fonctionnent pas ? Où est-ce que ça coince dans la mise en œuvre ? L'objectif étant de permettre au Cabinet d'agir ensuite pour lever ces freins. Le rapport est prévu pour début 2023.

Dans le cadre de ce travail, Lire et Écrire en Wallonie a participé, en 2022, aux groupes d'échanges organisés par l'OCDE réunissant tous les opérateurs de terrain. Trois groupes ont été organisés :

- Le 10 octobre : Assembler l'offre de formation dans des filières intégrées ;
- Le 11 octobre : La mise en œuvre des filières intégrées au niveau local ;
- Le 12 octobre : Fluidifier les démarches administratives pour faciliter les filières et parcours intégrés.

Lors de sa participation à ces échanges, Lire et Écrire en Wallonie a été particulièrement attentive au fait qu'il est essentiel que cette recherche, et le rapport qui en découlera, prennent bien en compte les partenariats qui concernent les publics aux compétences plus éloignées du marché du travail. Compétences qui ne sont pas uniquement professionnelles mais qui sont aussi liées à l'acquisition des savoirs fondamentaux. On retrouve dans ce projet tout l'enjeu des formations concomitantes, cheval de bataille de Lire et Écrire en Wallonie.

Plan de relance – Comités de copilotage (COCOPIL)

Dans le prolongement du point ci-dessus, un travail est réalisé au sein de l'Interfédération des CISP pour articuler la conceptualisation de ces axes avec le concret du terrain. Lire et Écrire en Wallonie participe à cette articulation avec l'ensemble des Fédérations.

Dans ce cadre, elle a participé aux différents comités de copilotage – Cocopil – (référentiels, validation et qualité). L'enjeu pour Lire et Écrire en Wallonie est la prise en compte du public alpha et ses réalités au sein des travaux de ces comités.

Ces différentes rencontres, soit 14 journées d'échanges en 2022 (une journée toutes les deux semaines depuis mai), ont permis d'aboutir à :



Démarches référentielles

La démarche référentielle se base sur l'approche par compétences. L'enjeu est d'arriver à construire des référentiels communs à l'ensemble des opérateurs en se basant sur les profils du Service Francophone des Métiers et Qualification (SFMQ) ou à défaut, sur ceux de l'Interfédération des CISP. A travers ce travail, l'objectif est de faciliter la fluidification des parcours notamment dans le cadre du passage d'une formation CISP à une formation qualifiante. Plus particulièrement pour Lire et Écrire en Wallonie, l'enjeu est la prise en compte des compétences de base dans la réalisation et l'adaptation des référentiels métiers.

Plus concrètement, au sein du travail réalisé lors du comité « référentiel » qui réunit l'ensemble des Fédérations, sous la coordination de l'Interfédération des CISP, la chargée de projets de Lire et Écrire en Wallonie a participé à :

- l'organisation d'un module de formation de 3 jours sur la démarche référentielle et l'approche par compétences à destination des travailleurs CISP ;
- l'organisation d'un GT participatif pour adapter et actualiser le référentiel commis de salle. Ce travail continuera en 2023 et visera notamment à intégrer les compétences de base nécessaires et les compétences numériques au métier.

En dehors de ce comité, elle a également :

- pris connaissance du cadre de référence de Lire et Écrire et de ses outils, les a analysés et se les est appropriés;
- développé un plan d'actions pour implémenter davantage les outils dans les Régionales comprenant un tour des Régionales au premier trimestre 2023 pour mieux saisir les réalités/besoins du terrain;
- assuré la prise en charge de la co-animation du GT Cadre de référence avec Lire et Écrire Communautaire dès 2023.

La validation des compétences

La validation des compétences a pour objectif de reconnaître la maîtrise des connaissances, des compétences et des aptitudes professionnelles acquises de manière formelle, informelle et non formelle via l'obtention d'un titre de compétences. Plus particulièrement, tout l'enjeu pour Lire et Écrire est de faire en sorte que les modalités d'épreuves de la validation des compétences (lorsque les compétences professionnelles n'impliquent pas le recours à l'écriture et à la lecture) soient adaptées aux candidats analphabètes ou illettrés et aux personnes non francophones.

Au sein du travail réalisé lors du comité « validation » qui réunit l'ensemble des Fédérations, sous la coordination de l'Interfédé, la chargée de projets de Lire et Écrire en Wallonie a participé à :

• la préparation d'actions qui auront lieu en 2023 (Matinale validation des compétences, GEP, préparation d'une collaboration entre le Cocopil et le Consortium de Validation des Compétences...).

À côté de ce travail en Cocopil, Lire et Écrire en Wallonie a également participé à l'élaboration de l'appel à projet « renforcement des compétences et renforcement de l'accompagnement psychosocial ». Cette participation s'est traduite, par le traitement des demandes émanant tant des centres que du Cabinet. La Coordination wallonne a également accompagné certaines Régionales de Lire et Écrire dans la rédaction de leurs appels à projet.

De même, tout un travail a également été réalisé pour mieux appréhender la réalité par rapport à la problématique de l'illettrisme et de l'analphabétisme. Ce travail continuera en 2023. Ainsi.

- une analyse est en cours des projets existants et la pertinence de les mettre en place en Wallonie ;
- l'identification des problématiques liées à la validation pour le public de Lire et Écrire.
- une réflexion pour la mise en route d'une analyse (en collaboration avec la chargée d'analyse de Lire et Écrire en Wallonie) sur les besoins/intérêts des stagiaires concernant l'obtention du CEB notamment via la démarche du chef d'œuvre. Les résultats de cette analyse permettront de mieux identifier les actions à mettre en place par rapport à la certification.



<u>Développement d'un outil d'assurance qualité</u>

La réflexion qui se cache derrière ce travail vient du fait que le passage entre les formations CISP et les formations « qualifiant » n'est pas forcément une évidence. Le secteur souffre encore d'une image de « formation de seconde zone ».

Face à ce constat, un enjeu important de reconnaissance tant au niveau de la professionnalisation des acteurs CISP que de la qualité de leurs formations se fait donc sentir. L'objectif étant d'éviter certains examens d'entrée, certaines vérifications des compétences acquises en CISP et une fluidification des parcours pour les apprenants. C'est dans ce contexte que se développe le projet d'un système d'assurance qualité. Néanmoins, une attention toute particulière est mise sur le fait que la reconnaissance n'est pas une question de résultats. Il ne s'agit pas d'évaluer la qualité pédagogique des centres mais les processus mis en place pour ne pas risquer une dérive d'uniformisation des formations et une perte de la valeur ajoutée des CISP par rapport aux acteurs du qualifiant.

Au sein du travail réalisé lors du comité « qualité », la chargée de projets de Lire et Écrire en Wallonie a participé à :

- la réalisation d'un cadre qualité (principes et fonctionnement du système qualité, comparaison de plusieurs cadres de qualité, définition de critères, indicateurs...). Ce travail continuera en 2023;
- la réalisation d'un cadre de référence rappelant les principes et valeurs du secteur, et le cadre dans lequel s'inscrit le système d'assurance qualité ;
- la préparation d'un appel à bourses pour tester la labellisation au sein de centres en 2023/2024.

Les formations concomitantes

Depuis plusieurs années déjà, Lire et Écrire en Wallonie se penche sur la question de l'accès aux formations professionnalisantes et à l'emploi pour les personnes en situation d'analphabétisme ou d'illettrisme. En effet, l'emploi, la formation, les dispositifs d'insertion socioprofessionnelle ne sont pas suffisamment adaptés pour accueillir les personnes analphabètes, ou en situation d'illettrisme, et ne tiennent pas assez compte des personnes en difficulté de lecture et d'écriture. Ces obstacles pourraient être levés moyennant des adaptations raisonnables et si nécessaire par un soutien ou le développement de formations concomitantes. La question de ces formations concomitantes a fait l'objet de plusieurs recherches déjà et certains projets se sont mis en place.

Afin de faciliter la mise en place de ces formations et permettre des échanges de bonnes pratiques, un plan d'actions a été développé en 2022. Ce plan comprend notamment la mise en place d'un groupe de travail participatif en 2023.

Le groupe de travail "sensi"

Démarré en 2020, le groupe de travail sensibilisation a pour objectif de soutenir, encourager, échanger, les pratiques quotidiennes des agents de sensibilisation. Ainsi, à partir de ces temps de travail en commun, la volonté est d'une part de développer une dynamique commune et d'autre part de faire ressortir des pistes, des idées pour alimenter, renforcer les réflexions et actions sur les différents terrains régionaux.

2021 n'ayant pas été épargnée par la crise covid, le travail des agents de sensibilisation a continué à être bouleversé par la dématérialisation des échanges. Cette réalité a amené l'ensemble des agents à se poser des questions sur leur métier et la mutation qu'elle engendre sur leur manière de travailler.

En 2022, Lire et Écrire en Wallonie a mis en place une boite à outils dans la documenthèque reprenant tous les outils de sensibilisation/communication les plus utiles sélectionnés par les Régionales. Des clefs usb avec l'ensemble de cette boîte à outils ont également été fournies à chaque Régionale de Lire et Écrire. A chaque fois qu'un nouvel outil de sensibilisation ou de communication suscite l'intérêt des autres Régionales, la boîte à outils sera actualisée sur la documenthèque.

Nous avons également essayé de continuer à dégager des pistes de réflexions pour améliorer le travail de sensibilisation :

- la sensibilisation est différente au sein de chaque Régionale mais il faudrait arriver à définir le plus petit dénominateur commun ;
- les outils communs à développer pour soutenir les séances de sensibilisation ;
- la présentation des nouveaux outils de sensibilisation qui paraissent les plus intéressants lors des GT Sensi et les tester devant leurs pairs ;
- la place du numérique et comment le prendre en compte dans les processus d'alphabétisation ;
- un travail sur la question du recrutement des publics éloignés en lien avec la nouvelle programmation FSE;
- une réflexion sur la question « comment refondre l'axe 1 et l'axe 4 de la Convention région wallonne en un seul et même axe ? »;
- un approfondissement du travail avec les cellules de reconversion ;

Les actions à réfléchir et à développer collectivement par exemple :

- sensibiliser les agents communaux ;
- sensibiliser les avocats de 1ère ligne ;
- sensibiliser le secteur de l'endettement notamment la simplification de documents ;
- sensibiliser le secteur pharmaceutique et médical ;
- sensibiliser le secteur du logement social par exemple en simplifiant le contrat de bail;
- sensibiliser les services chômage;

Les cellules de reconversion

Pour donner suite à l'accord des deux syndicats et du FOREM, Lire et Écrire en Wallonie a organisé une rencontre avec le comité d'accompagnement des cellules de reconversion. L'objectif : coconstruire un partenariat pour une meilleure identification des travailleurs sans emploi afin de leur proposer une formation en alphabétisation, pour autant qu'il n'y ait pas de contrainte de sanction si la personne refuse.

Cette discussion a débouché sur quatre rencontres en 2021 afin de sensibiliser les accompagnateurs sociaux permanents et non permanents. Pour tout le monde, ces séances de sensibilisation ont été un vrai succès, tant au niveau du contenu qu'en termes de participation. Chaque séance a comptabilisé entre 20 et 50 personnes présentes.

En 2022, suite à ces rencontres, les cellules de reconversion sont revenues vers Lire et Écrire en Wallonie pour dresser la liste des entreprises qui allaient être soumises à une procédure de licenciement collectif sur l'ensemble de la Wallonie. Le but est que dans les années à venir - à chaque fois qu'une entreprise subit un licenciement collectif et que les responsables des cellules suspectent des travailleurs en difficulté de lecture et d'écriture - la Régionale de Lire et Écrire présente sur le territoire soit intégrée au processus afin de prendre en charge ces travailleurs.

Un premier dossier avec l'entreprise Fedex TNT de Liège. Les responsables des cellules de reconversion en charge du dossier (qui avaient été sensibilisés par Lire et Écrire en Wallonie en 2021) suspectaient que certains travailleurs soient en difficulté de lecture et d'écriture. Tout a été mis en place pour que ces travailleurs soient reçus individuellement par Lire et Ecrire LHW afin de passer le test de positionnement pour soit être intégrés dans un groupe alpha soit être réorientés vers l'opérateur le plus adéquat.

La coordination des secteurs alpha/FLE

Dans le cadre de la Conférence Interministérielle et l'utilisation des moyens du plan de relance, à côté des moyens pour connaître l'offre de formation, la Ministre Morreale a accordé un financement à la Coordination wallonne de Lire et Écrire, ainsi qu'au DISCRI, pour l'engagement d'un ETP dont la mission est de soutenir les plateformes régionales de coordination Alpha-Fle. La chargée de projets est arrivée à la Coordination wallonne de Lire et Écrire en décembre 2022.

Le numérique

Dans le cadre du travail de lien entre pédagogie et numérique, Lire et Écrire en Wallonie a participé au travail de :

Numérisation des outils du cadre

Afin de familiariser davantage les apprenants de Lire et Écrire aux différentes facettes et manipulations que peuvent avoir les outils numériques, un appel d'offre a été lancé fin 2021 pour étudier la faisabilité, l'intérêt de numériser trois outils essentiels du cadre pédagogique de l'association (Mes chemins d'apprentissage, Les toiles d'araignée, Les roues carrées). Après sélection du prestataire, 2022 fut donc l'année de lancement de l'opérationnalisation de la démarche. Lire et Écrire Wallonie est partie prenante des réunions quant à l'avancement du projet.

Élaboration d'un cadre de référence numérique

Les outils numériques étant intégrés peu à peu, et à divers degrés selon les Régionales, dans les pratiques de formation, il est apparu important d'accorder un cadre pédagogique à ces pratiques. Des réunions ont ainsi été organisées fin de l'année 2022 afin de répondre à cet objectif en réfléchissant à un référentiel adapté à l'alphabétisation et une « roue carrée » pour le numérique.

Start digital

Les compétences numériques sont devenues incontournables dans la société d'aujourd'hui, que ce soit pour l'accès, l'intégration ou le maintien à l'emploi mais aussi dans la vie sociale, culturelle, pour l'accès à l'information, le maintien des droits... C'est dans ce contexte que Lire et Écrire en Wallonie s'est inscrit dans le projet Start Digital porté par l'Interfédération des CISP. Dans ce cadre, Lire et Écrire en Wallonie a travaillé sur la question d'un test de positionnement adapté au public analphabète/illettré et sur des fiches pédagogiques en lien avec le numérique.

2.3.3. Les projets coordonnés

Crédit et téléphonie

Pour le compte de tous, la Coordination propose deux dossiers facilitateurs de coûts :

La ligne de crédit coordonnée

Lire et Écrire en Wallonie assure le suivi de la ligne de crédit coordonnée. Cette dernière a pour objectif d'aider les Régionales dans leurs difficultés ponctuelles de liquidités. Ces difficultés sont liées à la logique de paiement des subventions a posteriori de la part des pouvoirs subsidiants. En 2022, les pouvoirs subsidiants ont payé avec plus de décalage que dans les années antérieures avec pour conséquence, des demandes en trésorerie plus fréquentes. L'augmentation des taux d'intérêts et les tirages multiples nécessiteront une réflexion entamée en 2023 pour adapter l'outil de calcul des intérêts.

La téléphonie mobile

Une proposition de mise en place d'un appel à marché a été soumise aux Régionales. Lire et Écrire en Wallonie a lancé et suivi la procédure de A à Z pour compte de tous. Depuis la signature des contrats (décembre 2020), la Coordination wallonne prend le rôle d'intermédiaire unique entre les Régionales et l'opérateur mobile et assure le suivi de tout problème ou demande concernant ce contrat. Etant arrivé à la fin du contrat, un nouveau marché a été lancé par la Coordination wallonne en 2022.

L'observatoire de l'analphabétisme et du FLE en Région wallonne

La mise en place d'un observatoire de l'analphabétisme en Wallonie est l'une des 5 grandes revendications de Lire et Écrire en Wallonie pour cette législation. Sa mission :

- mesurer l'ampleur et la nature de l'analphabétisme ou de l'illettrisme en Wallonie,
- visibiliser l'offre, la demande et les besoins sur le territoire,
- identifier ce que représente l'analphabétisme en Wallonie et en analyser les causes et les conséquences.

Suite aux décisions de la CIM alpha, la Coordination wallonne de Lire et Écrire a reçu les financements nécessaires pour l'engagement d'un ETP et ainsi concrétiser cette revendication. Le chargé de projet est arrivé mi- aout 2022 et s'est attelé à :



<u>La construction de l'infrastructure de l'observatoire (au-delà du financement biennal) :</u>

Cette construction comprend la compréhension du secteur et de la problématique, la constitution d'un comité scientifique, le développement de partenariats avec l'ensemble des Instances Bassin Emploi-Formation, le développement de partenariats pour l'accueil d'étudiants en travail social pour renforcer les ressources humaines dédiées à l'observatoire ainsi que la présentation du travail de l'observatoire dans différentes instances internes ou externes à Lire et Écrire.



<u>La conception de la stratégie de recherche pour l'analyse de l'offre et de la demande :</u>

Cette stratégie est fondée sur la construction d'une base de données d'articles spécialisés et l'analyse des différents points qu'ils soulèvent (controverses méthodologiques internationales sur la définition (et la mesure) de l'analphabétisme, illettrisme..., la typologie du non-recours aux droits ...). Cette analyse a permis d'aboutir à la création d'une première typologie analytique inspirée du cadre du non-recours. En plus de cette analyse, il a été nécessaire d'identifier les ressources clés et d'établir un planning de recherche.

Le congé éducation payé

Le module de formation de Lire et Écrire, intitulé « Formation de base en français : lecture – écriture – communication – calcul », a été reconnu, depuis 2003, au titre de formation professionnelle, ouvrant le droit au Congé éducation payé (CEP). Cette formation est dispensée par les Régionales de Lire et Écrire en Wallonie.

Pour les travailleurs en difficulté de lecture et d'écriture, il constitue une opportunité de suivre une formation tout en se maintenant dans l'emploi ou en suivant d'autres formations qualifiantes, et de maîtriser davantage leur environnement professionnel. Le CEP est donc un outil à préserver, à étendre et à promouvoir.

Malheureusement, l'utilisation de ce dispositif reste encore très marginale parmi les travailleurs en situation d'illettrisme : pour l'année 2021-2022, 16 personnes ont bénéficié de ce dispositif.

| | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|-------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
| NOMBRE D'APPRENANTS CEP | 16 | 24 | 38 | 11 | 19 | 12 | 24 | 15 | 13 | 12 | 9 | 16 |

Tableau : Évolution du nombre d'apprenants bénéficiant du CEP au sein des formations des Régionales wallonnes de Lire et Écrire, ces quatorze dernières années.

En 2022, la problématique du CEP a fait l'objet d'<u>une analyse</u> ainsi qu'un podcast reprenant le témoignage d'employeurs et apprenants. Plusieurs recommandations et pistes d'actions ont été soulevées. Ces dernières ont permis d'alimenter une revendication politique sur le sujet dans le cadre du Mémorandum 2024 de Lire et Écrire en Wallonie.

Le FSE

La nouvelle programmation FSE+

La nouvelle programmation FSE+ amène son lot de changements : suppression de la dimension « sensibilisation » dans les actions éligibles, nouvelle dynamique de fonctionnement (type de portefeuille, reconnaissance des agréments, coordination du projet...), etc.

Tout l'enjeu pour l'année 2022 a été d'aboutir à un nouveau projet qui permette à la fois d'assurer la continuité des actions de formation des apprenants de la programmation 2014-2020 tout en apportant les innovations indispensables, notamment au niveau des publics plus éloignés de l'emploi qui n'ont, actuellement, pas accès aux dispositifs d'insertion professionnelle.

Dans le cadre de la nouvelle programmation, Lire et Écrire a souhaité déposer trois dossiers différents afin de rencontrer toutes les étapes du processus d'alphabétisation (de l'entrée jusqu'à la sortie) :

- Le premier dossier est composé de 4 projets, portés chacun par une Régionale (BW-CSH-LHW-Verviers), qui composent le Portefeuille «recrutement-accueil-orientation-guidance » et dont LEEW est le chef de file du portefeuille. Le constat des Régionales est qu'il est de plus en plus difficile de toucher le public analphabète. Ce portefeuille permettra de mettre en place des approches innovantes en termes de « recrutement-accueil-orientation-guidance » essentielles pour amener de futurs apprenants à s'inscrire en formation et surtout à y rester.
- Le deuxième dossier est composé de 8 projets portés par les 8 Régionales qui composent le Portefeuille « la formation alpha sur tout le territoire wallon » et dont la Coordination wallonne est le chef de file du portefeuille.

Le but de ce portefeuille est de mettre en place des sessions de formation en alphabétisation pour des personnes en situation d'analphabétisme/d'illettrisme, éloignées des dispositifs de formation, afin d'acquérir les savoirs de base et de s'insérer durablement et dignement dans la société.

Le troisième dossier est composé d'un projet porté par Lire et Écrire en Wallonie avec comme partenaires financiers 3 Régionales (CMB-Luxembourg-BW). Ce projet est inclus dans le portefeuille « Alphabétisation et formation de base » dont l'Administration de la FWB est le chef de file du portefeuille. Ce projet a pour objectif d'introduire dans les formations, aux côtés des savoirs fondamentaux (lire, écrire et calculer), des apprentissages liés aux nouvelles technologies. Ce projet permettra également de perfectionner l'outil de positionnement numérique créé dans le cadre du projet Start Digital.

Concernant les deux premiers dossiers, un travail de préparation à la gestion des dossiers a été entamé car contrairement à l'ancienne programmation, les Régionales seront responsables de leur projet. En 2023, ce travail continuera avec un soutien rapproché de la part de la Coordination.

Le retard de la nouvelle programmation FSE+

Constatant que la nouvelle programmation allait prendre du retard, Lire et Écrire en Wallonie a entamé une discussion avec le Cabinet de la Ministre Morreale dès mai 2021. La volonté était de financer les mois tampons entre la fin de la programmation 2014-2020 et la nouvelle programmation. Une première décision de soutien financier entre janvier 2022 et juin 2022 a été prise en octobre 2021. Une deuxième décision de soutien financier entre juillet 2022 et décembre 2022 a été accordée.

Les mandats opérationnels de Lire et Écrire en Wallonie



<u>Le groupe de travail juridique</u>

Un GT juridique est piloté par l'Interfédération des CISP et regroupe l'ensemble des Fédérations. En 2022, Lire et Ecrire en Wallonie a participé aux réflexions autour de la traduction des demandes du FOREm en termes de transfert d'informations au regard du RGPD.



Le groupe de travail COMU

Lire et Écrire en Wallonie participe au GT COMU de l'Interfédération des CISP. Ce GT a pour objectif de travailler à la mise en valeur du secteur via des actions de communication. Le gros chantier suivi dans le cadre de ce GT en 2022 fut la création de la campagne « recrutement de stagiaires » qui sera lancée début 2023.

Cette campagne a pour but de répondre aux constats qui ressortent d'une enquête réalisée par l'Interfédération sur la baisse de recrutement dans certaines filières de formation.



Le groupe de travail analyses et études de l'Interfédération des CISP

Il s'agit d'un groupe de travail lancé fin 2021 par l'Interfédération avec pour objectif de devenir le Comité de pilotage d'une recherche sur le thème du recrutement des stagiaires en CISP. Cette recherche part du constat que depuis quelques années, il y a d'une part une tendance à la baisse du nombre de stagiaires qui entrent en formation, et d'autre part une tendance à la hausse des arrêts et abandons de formation.

Lire et Écrire en Wallonie participe à ce GT afin, d'une part, de garantir la prise en compte des publics de l'alphabétisation au travers de cette recherche et d'autre part, d'alimenter la réflexion et d'appuyer la démarche lancée par l'Interfédération.



Le groupe de travail Cadre de référence

En appui à Lire et Écrire Communauté française et aux coordinateurs pédagogiques, conseillers pédagogiques et chargés de projets qui en sont membres, la Coordination wallonne participe au groupe de travail « Cadre de référence » afin de développer et orienter au mieux la pédagogie de Lire et Écrire. Sur base d'analyses, de supports et de réflexions adéquats, il y est question de soutenir l'appropriation des balises de l'alphabétisation populaire par les travailleurs de première ligne, à savoir les formateurs. Le GT Cadre de référence se réunit tous les deux mois.



Le groupe de travail Numérique de l'Interfédération des CISP

Dans un souci d'attention aux enjeux du numérique et à son impact sur le public qu'elle représente, Lire et Écrire en Wallonie prend part au « GT Numérique » de l'Interfédération. Il s'agit également de rester alerte et informé quant au développement de projets numériques à l'échelle de la Région wallonne et concernant, d'une manière ou d'une autre, le secteur de l'insertion socioprofessionnelle. Les dossiers abordés au cours de ces réunions en 2022 ont concerné :

- les actualités pédagogiques numériques dans les Fédérations ;
- le Plan d'inclusion numérique wallon ;
- l'avancement et la finalisation du projet Start Digital;
- le programme FSE+, accordant un point central au numérique.



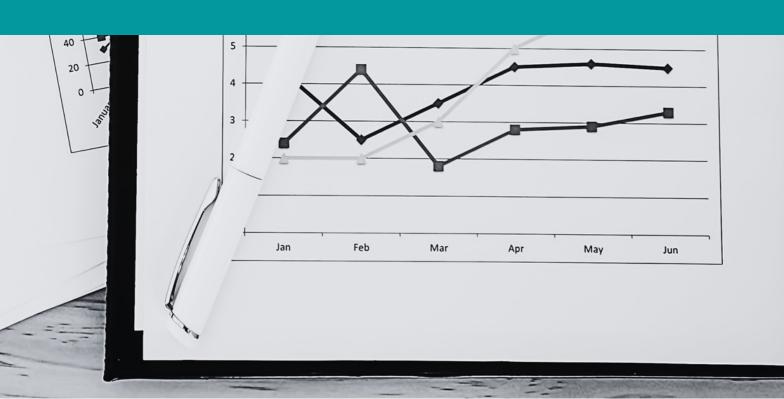
Le groupe de travail « Coup de Pouce Digital » de l'Interfédération

Tel qu'évoqué dans le rapport d'activités précédent (p.39-40), 2021 a été l'année de la mise en œuvre et de l'évaluation de la mesure « Coup de pouce digital » lancée par le cabinet Di Rupo en novembre 2020. Les derniers moments de travail quant à cette mesure ont eu lieu au cours des deux premiers mois de 2022. L'objectif : travailler collégialement entre analystes de chaque Fédération et avec l'Interfédération autour de la finalisation du rapport d'évaluation de la mesure². Dans la suite de l'analyse des résultats, il importait également de formuler un constat quant aux bénéfices retirés et aux écueils de la mesure ainsi que des recommandations dans l'éventualité d'un projet similaire.

2 https://www.interfede.be/wp-content/uploads/2022/03/CDPD_Rapport-devaluation_220224_VFin.pdf.



LES FORMATIONS ET LES APPRENANTS EN WALLONIE



03

LES FORMATIONS ET LES APPRENANTS EN WALLONIE

3.1. Les formations

3.1.1. Heures de formation réalisées

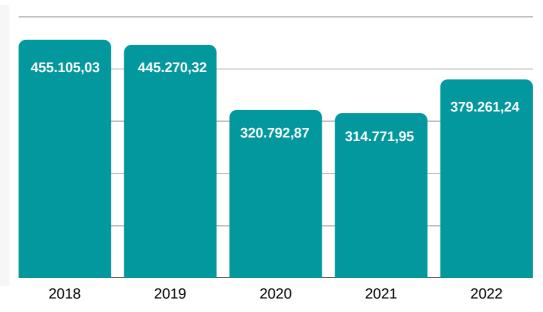


Figure 1 : Évolution du nombre d'heures réalisées par les apprenants (2018-2022

Entre 2018 et 2019, on constate une légère baisse du nombre d'heures réalisées. L'année 2020 enregistre une chute de 28% des heures de formation réalisées par rapport à 2019. Cette forte chute est liée au contexte de la crise sanitaire. L'année 2021 a été également marquée par le contexte sanitaire. L'année 2022 amorce une reprise des activités de formation suite à la « fin » de la crise sanitaire. On constate une augmentation de 20% par rapport à 2021. Cependant, le nombre d'heures réalisées en 2022 reste 15% plus bas que le nombre d'heures réalisées en 2019.

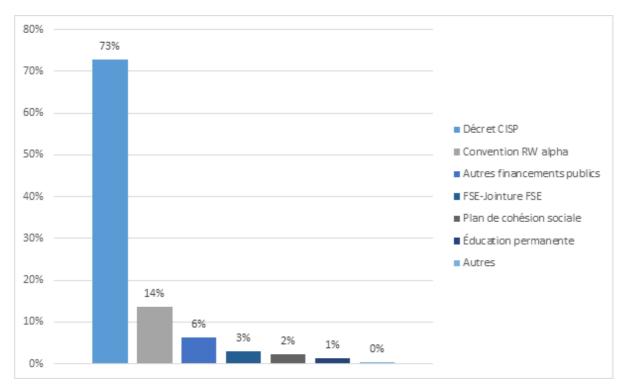


Figure 2 : répartition des heures de formation par pouvoir subsidiant – 2022

3.1.2. Pourcentage de modules de formation proposés par Lire et Écrire selon l'horaire hebdomadaire

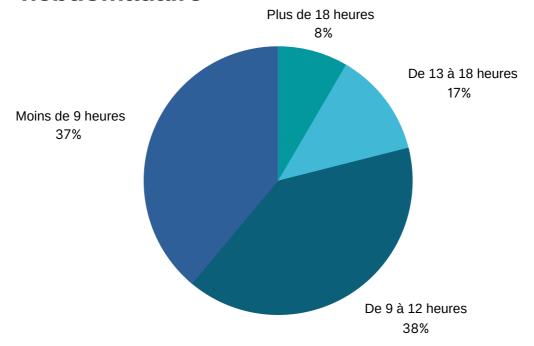


Figure 3 : Répartition des modules de formation proposés par Lire et Écrire selon l'horaire hebdomadaire – 2022

En 2022, 37% des modules de formation proposés durent maximum 9 heures par semaine.

Les modules de formation à volume horaire hebdomadaire réduit représentent proportionnellement la plus grande partie des formations organisées alors que la majorité des apprenants suivent des formations de 9 à 12 heures par semaine ou plus. Les modules de formation à volume horaire hebdomadaire réduit sont souvent organisés dans des lieux décentralisés ou en zones rurales (dans un objectif de proximité) où il est parfois très difficile de rassembler un nombre important de personnes autour d'un même projet de formation. Par contre, les modules de 9 à 12 heures ou plus, concernant essentiellement un public demandeur d'emploi, sont davantage organisés en zones urbaines et périurbaines et ne rencontrent pas a priori de difficulté pour constituer des groupes de formation de 12 à 15 apprenants.

3.1.3. Type de pédagogie

En 2021, lors de la crise sanitaire, 25% des heures de formation réalisées par les apprenants avaient été données dans le cadre de formations à distance.

Suite la fin de la situation sanitaire, plus de 99% des heures de formation réalisées par les apprenants en 2022 ont été effectuées grâce à la pédagogie « classique » de Lire et Écrire, le face-à-face pédagogique. Il s'agit d'un retour à la situation d'avant la crise sanitaire.

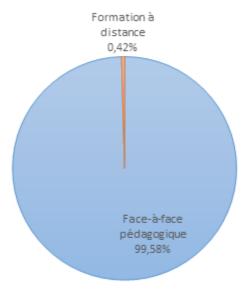


Figure 4 : Ventilation des heures réalisées par type de pédagogie

3.2. Le profil socioéconomique des apprenants

3.2.1. Le nombre d'apprenants

En 2022, les huit Régionales wallonnes ont accueilli en formation d'alphabétisation 1.941 apprenants.

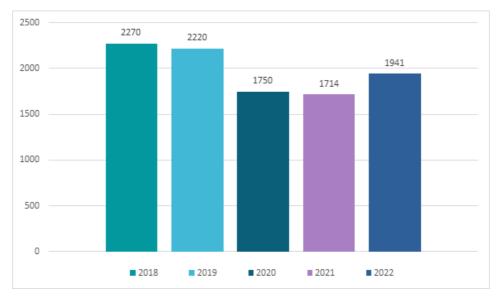


Figure 5 : Évolution du nombre d'apprenants (2018-2022)

Entre 2018 et 2019, le nombre d'apprenants s'est stabilisé. L'année 2020 enregistre une baisse de 21% du nombre d'apprenants, corrélée à la baisse du nombre d'heures réalisées (voir figure 1). Cette baisse est liée à la situation sanitaire de 2020 et 2021. En 2022, avec la reprise des activités de formation suite à la « fin » de la crise sanitaire, le nombre d'apprenants a augmenté de 13%. Cependant, il reste toujours 13% plus bas que le nombre d'apprenants d'avant la crise sanitaire, en 2019.

3.2.2. Le genre des apprenants

Au total, au cours de l'année 2022, l'offre de formation en alphabétisation des huit Régionales wallonnes touche 59% de femmes pour 41% d'hommes.

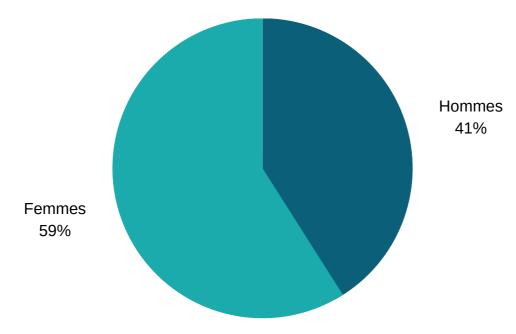


Figure 6 : Genre des apprenants par Régionale – 2022

3.2.3. La nationalité des apprenants

En 2022, les apprenants n'ayant pas la nationalité belge représentent 66% des apprenants, soit 1288 apprenants. Les apprenants ayant la nationalité belge représentent 31% des apprenants, soit 598 apprenants. Enfin, 2 personnes sont apatrides et 53 apprenants n'ont pas communiqué d'information sur leur nationalité, soit 3%.

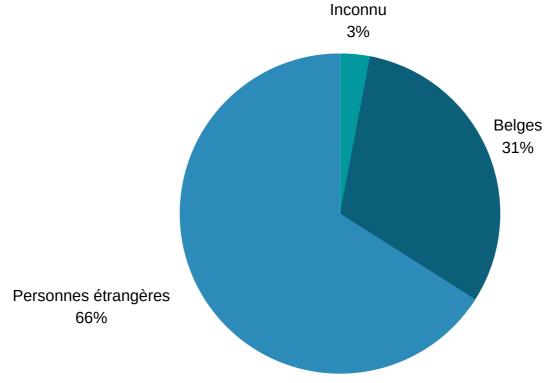


Figure 7 : Répartition des nationalités des apprenants – 2022

En 2022, 79 nationalités sont représentées parmi les apprenants de Lire et Écrire sur le territoire wallon. Sur la carte ci-dessous, nous pouvons constater que les apprenants marocains, syriens et afghans sont les nationalités les plus représentées, après la nationalité belge, dans les formations de Lire et Écrire.

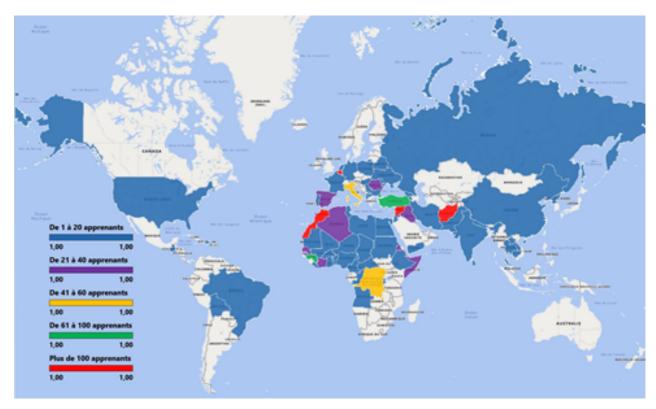


Figure 8 : Nationalité des apprenants - 2022

3.2.4. L'âge des apprenants

Près d'un apprenant sur trois (32%) à Lire et Écrire a entre 35 et 44 ans. Les personnes de plus de 65 ans représentent 3% des apprenants. Les jeunes entre 18 et 25 ans sont 11%.

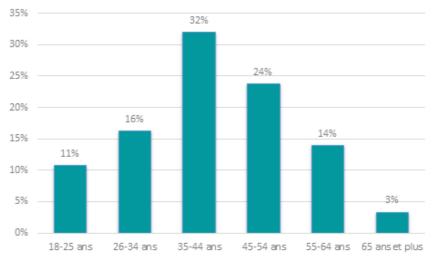


Figure 9 : Répartition des apprenants par tranche d'âges – 2022

3.2.5. La scolarité des apprenants

Les trois quarts des apprenants ayant suivi une formation à Lire et Écrire ont été scolarisés ce qui ne veut pas dire qu'ils ont, ou qu'ils maîtrisent les compétences équivalentes CEB.

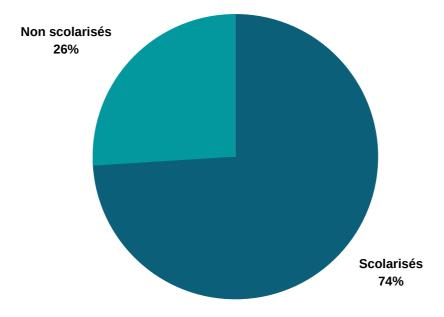


Figure 10 : Scolarisation des apprenants – 2022

Le graphique ci-dessous présente la répartition des publics en fonction de leur lieu de scolarisation (scolarisés en Belgique ou à l'étranger). On note que 25% des apprenants ont été scolarisés Belgique contre 75% des apprenants à l'étranger.

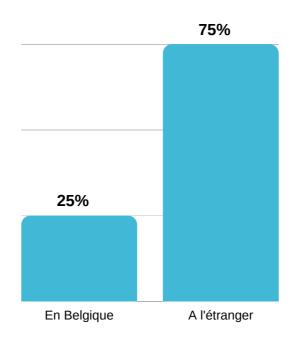


Figure 11 : Lieu de scolarisation des apprenants – 2022

La proportion de personnes scolarisées en français est de 33%. Parmi les apprenants de Lire et Écrire sur le territoire wallon, 67% l'ont été dans une autre langue mais constituent bien un public Alpha et pas un public Fle.

3.2.6. Le niveau de diplôme des apprenants

Une grande majorité des apprenants à Lire et Écrire ont au maximum le niveau du certificat d'étude de base puisque ce public en particulier représente 93% de l'ensemble des apprenants en 2022.

Depuis 2018, le taux de personnes non scolarisées ou sans diplôme est en légère progression. De 84% en 2018 à 87% en 2022.

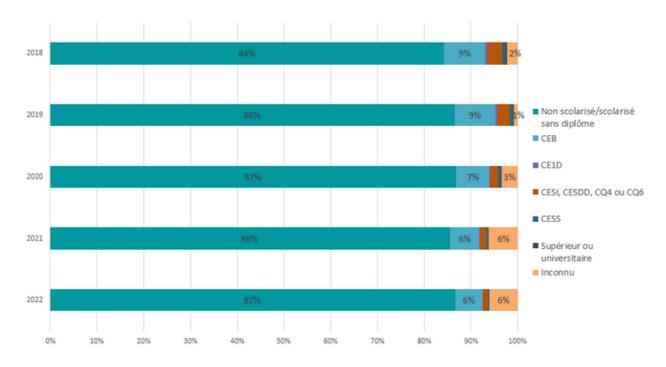


Figure 12 : Évolution du niveau de diplôme (2018 - 2022)

3.2.7. Le statut socioprofessionnel

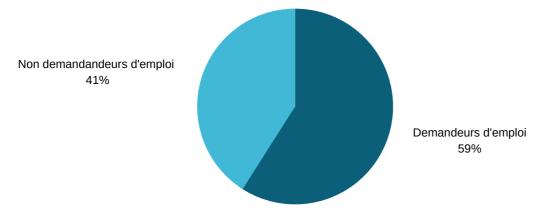


Figure 13 : Statut demandeur d'emploi / non-demandeur d'emploi – 2022

En 2022, les apprenants sont principalement des demandeurs d'emploi (59% en moyenne). On peut observer une variation entre les Régionales de 39% à 71% de demandeurs d'emploi. Depuis 2006, le taux moyen de demandeurs d'emploi reste stable.

Le statut socioprofessionnel des apprenants est principalement celui de chômeur complet indemnisé, de personnes sans revenu propre ou de personnes relevant du CPAS. L'ensemble de ces trois catégories constitue 79% du public identifié en formation à Lire et Écrire.

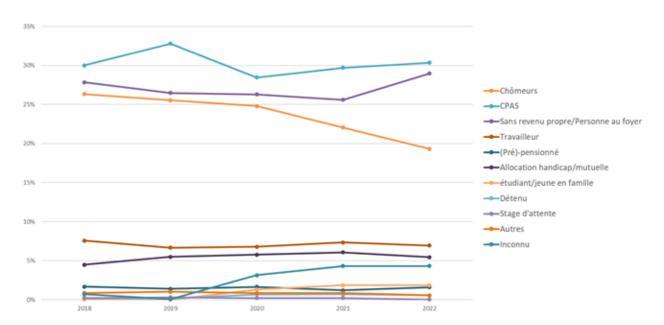
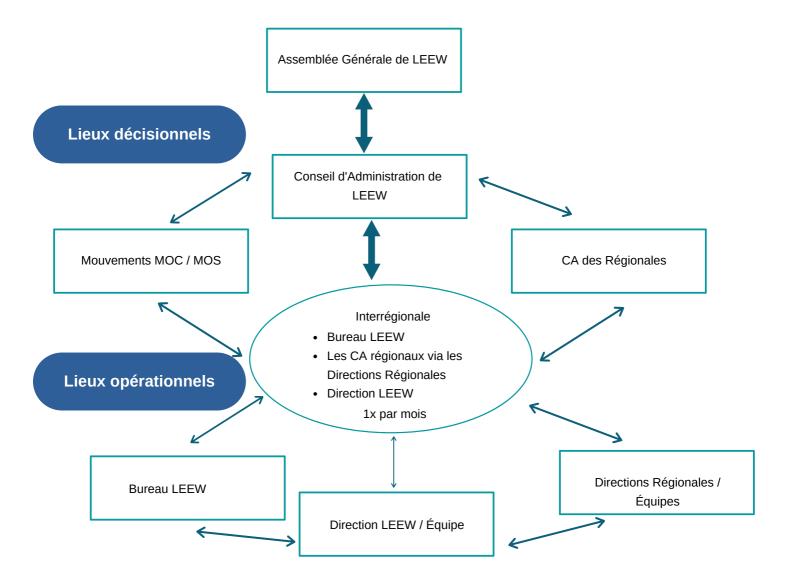


Figure 10 : Évolution du statut socioprofessionnel (2018 - 2022)



4.1. Les instances



4.2. L'équipe

4.2.1. Une équipe, plusieurs fonctions

Au cours de l'année 2022, Lire et Écrire en Wallonie a procédé à l'engagement de quatre personnes. Au 31/12/22, l'équipe de Lire et Écrire en Wallonie est au complet et comptabilise 13 personnes réparties sur 10,18 ETP.

Les richesses que renferme l'équipe en termes de diversité d'expériences et de parcours professionnels, d'exigence qualitative, de pluridisciplinarité... constituent les principales ressources dont nous disposons pour mener nos actions. Elles sont d'un grand apport tant au niveau du travail et de ses différentes problématiques qu'au niveau de la dynamique existante au sein même de l'équipe.

4.2.2. L'enjeu de "faire équipe"

En 2022, l'accent a été mis sur le « faire équipe ». En effet, les différents événements qui ont touché Lire et Écrire en Wallonie (la crise pandémique, l'agrandissement rapide de l'équipe...) l'ont amenée à repenser l'organisation du travail :

Pallier l'absence longue durée de la direction adjointe

suite à son absence de plusieurs mois, il a été nécessaire de repenser le fonctionnement du pôle direction pour une gestion la plus optimale et la plus fluide de l'association jusqu'au retour de la direction adjointe en 2023.

Trouver le juste équilibre entre le travail en présentiel et le télétravail

comme partout ailleurs, la crise sanitaire a amené l'équipe de Lire et Écrire en Wallonie à s'adapter. Un retour progressif au bureau s'est fait jusqu'à un certain point afin de garantir un équilibre agréable pour l'ensemble des travailleurs. Aujourd'hui, chacun est en mesure de travailler au bureau ou en télétravail selon les nécessités et les modalités prévues par l'ASBL (maximum 2 jours/sem de télétravail).

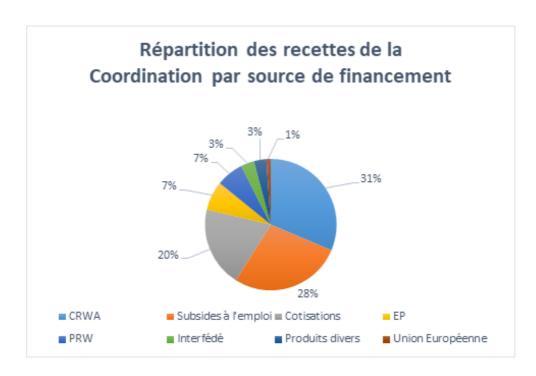
Agrandir l'équipe, repenser l'organisation des locaux, recadrer les tâches de chacun

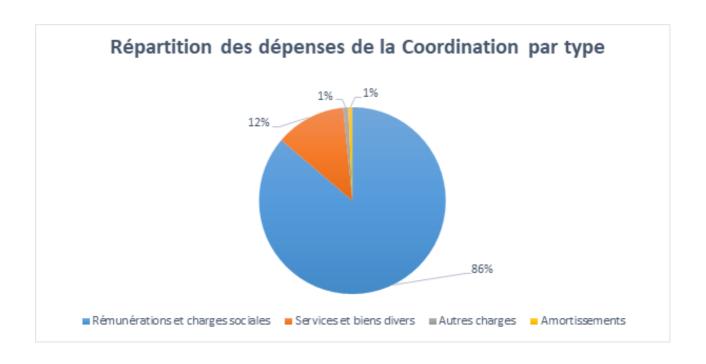
l'arrivée de quatre nouvelles personnes sur une petite équipe amène un certain nombre de changements. Il a été nécessaire de repenser l'organisation des bureaux, équiper tout le monde et intégrer ces nouvelles fonctions aux anciennes pour une bonne interconnexion tout en posant le cadre de chaque fonction. Certains postes étant de toutes nouvelles fonctions, tout un travail d'ajustement, de cadrage, de mise au point a dû avoir lieu durant les premiers mois des engagements.

Entamer une réflexion sur les temps d'échanges en équipe

au vu de la croissance de l'équipe et la diversification des tâches, un travail de réflexion a été entamé sur le fonctionnement des temps d'échanges. Il s'agissait de mettre en place différents types de réunions qui répondent à différents objectifs. Ainsi, si un temps d'échange tous ensemble reste présent, un fonctionnement par pôle est également envisagé pour entrer plus dans les détails de certaines matières.

4.3. Les ressources financières





4.4. La communication

La communication externe de Lire et Écrire en Wallonie permet aux acteurs de terrain, aux partenaires, aux politiques, aux administrations, ... de disposer de son projet, son offre et ses messages. En 2022, les actions de communication ont concerné :

- Les réseaux sociaux : gestion et alimentation du compte Twitter, création d'un compte LinkedIn.
- Le site internet : rédaction de 10 articles.
- Le développement de podcasts : afin de permettre une plus grande diffusion des analyses et études réalisées par les chercheurs de Lire et Écrire en Wallonie, une série de podcasts ont été réalisés.
- La presse : 4 retours presse.
- Les revues sectorielles : Pour le Journal de l'alpha : 4 articles, pour l'Essor : 8 articles
- Des interventions lors d'événements : 3 interventions.
- Des interpellations politiques : 2.



LES PERSPECTIVES 2023



5.1. L'agrément CISP

A l'initiale, dans le cadre du plan de relance, un montant de 6 millions avait été prévu pour permettre une augmentation de l'offre de formation à partir de 2023. Lors du conclave budgétaire, le Gouvernement est revenu sur cette décision et a supprimé cette enveloppe. Ce qui veut dire que le budget dédicacé aux agréments est le même que celui de 2022.

La question de la répartition de l'enveloppe sur 2023 amène des inconnues puisque tous les centres n'ont pas réalisé le même pourcentage d'heures de formation. Certains centres ont fait 100% de leurs heures, d'autres 120% et d'autres encore n'ont pas atteint le minimum de 90 % sur les 3 années de référence.

Une certitude : tous les centres qui comptabilisent 100% de leurs heures réalisées et assimilées sur les années 2017, 2018 et 2019 et qui demandent une reconduction à l'identique, seront automatiquement reconduits avec 100% de leur subvention.

L'incertitude se situe plus au niveau des centres qui n'ont pas atteint leur quota d'heures car aucune disposition n'est prévue dans le décret. Le conseil à donner aux centres est de budgétiser sur base de la moyenne des heures réalisées entre 2017 et 2019.

5.2. La problématique du recrutement des apprenants

Depuis quelques temps déjà, le secteur est confronté à une double problématique : celle du recrutement et celle d'un décrochage précoce de la part des apprenants en formation. Face à ces deux phénomènes, les associations sont amenées à réfléchir à leurs pratiques et ainsi impulser du changement pour mieux correspondre aux réalités de leurs publics. Pour ce faire, plusieurs actions sont prévues :

- quatre Régionales sur huit ont soumis un dossier FSE pour travailler sur cette problématique;
- sept Régionales sur huit ont également répondu à l'appel à projets de la Région wallonne « renforcement de l'accompagnement psychosocial dans les CISP ». Le GT sensi va se saisir de la problématique et réfléchir à des actions à mener dans le cadre de ce projet.

5.3. La nouvelle programmation FSE

Fin 2022, les décisions concernant la nouvelle programmation FSE ne sont toujours pas arrivées. La Coordination wallonne sera attentive à ce que ce retard n'impacte pas financièrement les Régionales.

De plus, la manière de fonctionner lors de cette nouvelle programmation diffère de l'ancienne. Dans deux dossiers, Lire et Écrire en Wallonie n'interviendra plus porteur de projets mais comme porteur de portefeuilles, et en appui des Régionales. Une attention particulière sera portée pour aider et accompagner au mieux ces dernières par rapport à cette nouvelle manière de fonctionner.

A noter que pour 2022, nous avons obtenu, de la part de la Région wallonne, un montant équivalent au FSE 2021 pour couvrir les dépenses de 2022.

5.4. La formation des travailleurs

Les actions d'alphabétisation à destination des travailleurs sont à développer. En ce sens, Lire et Écrire se positionne en faveur de l'inscription de la formation en alphabétisation dans les formations d'entreprises ou sectorielles et recherche des collaborations avec les fonds sectoriels de formation.

En 2023, la Coordination wallonne sera davantage impliquée dans les contacts avec les fonds sectoriels et avec les partenaires sociaux au niveau wallon. L'activation des Fonds sectoriels pourrait notamment être nécessaire pour les travailleurs à temps partiel et le personnel des services publics qui ne sont pas pris en considération par le Congé éducation payé qui ne s'adresse qu'aux travailleurs à temps complet.

Lire et Écrire en Wallonie est notamment rentrée en contact avec la directrice de Covalent, qui est le fonds de formation des ouvriers (CP 116) et des employés (CP 207) du secteur de la chimie, des matières plastiques et des sciences de la vie. Le dossier de candidature rédigé par Lire et Écrire en Wallonie a été sélectionné par le comité de gestion de Co-valent, ce qui va permettre en 2022 et 2023 à la Coordination de travailler en profondeur un dossier de collaboration que nous devrons de nouveau soumettre au comité de gestion pour acceptation finale. Lire et Écrire en Wallonie, en collaboration avec les Régionales, va également donner une sensibilisation à l'ensemble des entreprises du secteur de la chimie, des matières plastiques et des sciences de la vie. Le public ciblé sera particulièrement les chefs d'entreprises, les GRH et les délégations syndicales du secteur.

D'autres secteurs sont également visés. Ainsi, en 2023, Lire et Écrire en Wallonie va sensibiliser en profondeur le secteur des titres-services et le secteur du métal afin que nous puissions collaborer avec le service de formation de ces centrales professionnelles et y intégrer un module Alpha à destination des délégués syndicaux qui seront élus après les élection sociales de 2024. Le but est notamment de leur donner les outils pour détecter les travailleurs en difficulté de lecture et d'écriture et de les orienter correctement. Rappelons qu'un analphabète sur deux a un travail.

Lire et Écrire en Wallonie a également obtenu l'accord du Secrétaire général de la FGTB wallonne pour sensibiliser l'ensemble du Bureau de la FGTB wallonne, qui est composé de 23 représentants des centrales professionnelles et 23 représentants des Régionales. De son côté, chaque Régionale développera ses actions de formation et organisera des contacts avec les partenaires sociaux au niveau de son territoire. Une collaboration structurelle avec les cellules de reconversion (FOREM et organisations syndicales) a été mise en œuvre en 2021, 2022 et continuera en 2023.

5.5. Réforme APE

Dans le cadre de la Réforme APE, une formule a été mise au point afin de tenir compte d'un certain nombre d'éléments pour définir le volume global de l'emploi et le volume global de l'emploi pérenne. Malheureusement, à l'heure d'écrire ce rapport d'activités, le résultat de ce calcul de la part des pouvoirs subsidiants et celui obtenu par les associations ne correspondent pas. Les réclamations introduites suite à ce constat n'ont toujours pas reçu de réponse. Une attention particulière de la part de la Coordination wallonne sera mise sur ce dossier en 2023 afin de vérifier qu'aucune structure de Lire et Écrire ne subisse une diminution des subventions.

5.6. Les accords non-marchand RW 23-25

Fin 2022, les partenaires sont arrivés à des accords signés pour l'année 2022 et pour la période 2023-2025. La question de l'opérationnalisation de ces accords pose des questions :

- Les montants dédicacés à chacune des structures pour 2022 sont connus. Ce n'est pas le cas pour la période 2023 – 2025. Un cadastre dynamique doit être créé et tenu à jour.
- Les contraintes administratives liées à ces accords sont assez lourdes. Le risque est de passer plus de temps à justifier les montants et à opérationnaliser les accords et donc créer des contraintes plus importantes que le bénéfice que peut amener ces accords.
- Actuellement, il n'y a pas de contact au sein de l'Administration wallonne pour répondre aux questions des associations.

Lire et Écrire en Wallonie sera attentive en 2023 à ce que ces accords ne mettent pas les Régionales qui sont polyagréées en difficulté.

5.7. Mémorandum

À un an des élections, l'année 2023 sera celle du développement du Mémorandum wallon. L'objectif sera de sensibiliser les partis politiques aux besoins des personnes analphabètes et du secteur de l'alphabétisation. Ce document sera un appui aux réunions qui auront lieu avec les partis pour inscrire certaines revendications, si pas toutes, dans les programmes pour une opérationnalisation dans la future Déclaration de politique régionale.

Ce document sera coconstruit avec les Régionales et se veut le plus concret possible pour donner aux partis des propositions ambitieuses pour le droit à une alphabétisation de qualité pour tous.

5.8. Convention

En 2023, il s'agira de négocier la reconduction de la Convention. Un travail sera réalisé entre Lire et Écrire en Wallonie et l'Administration pour déposer une proposition conjointe de reconduction auprès du Cabinet. L'objectif également est d'arriver à transformer les financements facultatifs en financements plus pérennes.

ANNEXES



6.1. Abréviations et sigles

| AGW | Arrêté du Gouvernement wallon | FESEFA | Fédération des Employeurs des Secteurs de l'Éducation permanente et de la Formation des Adultes. | |
|---------|--|--------|--|--|
| Alpha | Alphabétisation | FLE | Français Langue Étrangère | |
| APE | Aide à la promotion de l'emploi | FSE | Fonds Social Européen | |
| CA | Conseil d'Administration | FWB | Fédération Wallonie Bruxelles | |
| CEB | Certificat d'Étude de Base | GT | Groupe de Travail | |
| CEP | Congé Éducation Payé | LEEW | Lire et Écrire en Wallonie | |
| Cessoc | Confédération des Employeurs du secteur Sportif et SocioCulturel | мос | Mouvement Ouvrier Chrétien | |
| СІМ | Conférence interministérielle | MOS | Mouvement Ouvrier Socialiste | |
| CISP | Centre d'Insertion Socioprofessionnelle | RAN | Remise à niveau | |
| COCOPIL | Comité de Co-pilotage | RBC | Région de Bruxelles-Capitale | |
| CPAS | Centre Public d'Action Sociale | RW | Région wallonne | |
| EFT | Entreprise de Formation par le Travail | SPW | Service Public de Wallonie | |

6.2. Liste des administrateurs au CA de Lire et Écrire en Wallonie au 31/12/22

| Mouvements porteurs - Personne physique | Représentant de | | |
|--|--|--|--|
| Poste vacant | MOS - FGTB wallonne et mouvements d'éducation permanente de la mouvance socialiste | | |
| Joseph Burnotte | | | |
| Philippe Bordignon | | | |
| Poste vacant | | | |
| Poste vacant | MOC et ses organisations constitutives | | |
| Eric Albertuccio | | | |
| Joël Gillaux | Lire et Écrire en Wallonie (directeur) | | |

| Régionales wallonnes | Représentée par | | |
|--------------------------------------|-----------------------|--|--|
| Lire et Écrire Brabant wallon | Claire Lammerant | | |
| Ello et Eolilo Brasant Wallon | Enzo Gramaglia | | |
| Lire et Écrire Centre Mons Borinage | Samuel Thirion | | |
| | Laurent d'Altoe | | |
| Lire et Écrire Charleroi Sud Hainaut | Adeline Baudson | | |
| Life et Echie Gharletoi Sud Hamaut | Vincent Pestieau | | |
| Lire et Écrire Liège-Huy-Waremme | Damien Grégoire | | |
| Life of Lorine Liege Play Warehillie | Poste vacant | | |
| Lire et Écrire Luxembourg | Jean-Nicolas Burnotte | | |
| | Joël Thiry | | |
| Lire et Écrire Namur | Yoric Bridoux | | |
| | Valérie Ska | | |
| Lire et Écrire Verviers | Françoise Defraiture | | |
| | Raymond Bellefroid | | |
| Lire et Écrire Wallonie Picarde | Coline Maxence | | |
| | Jacky Quintart | | |

Note : suite à la mise en place du nouveau code des sociétés, les Régionales sont représentées par un·e représentant·e permanent·e et un invité·e permanent·e. Les mouvements sont toujours représentés par 3 personnes physiques.



Pour tout contact

Lire et Écrire en Wallonie Rue Artoisenet 7 **5000 NAMUR**



081/24.25.00



coordination.wallonne@lire-et-ecrire.be



http://www.lire-et-ecrire.be/wallonie



@lire_et_ecrire



Lire et Ecrire en Wallonie

Avec le soutien de





